

CHINE, MONDE ARABE ET AFRIQUE

LE «CONSENSUS D'ALGER» POUR RAPPROCHER LES PEUPLES

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8467 MERCREDI 15 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

152e ASSEMBLÉE DE L'UIP

L'Algérie mobilisée à Istanbul

Page 2

ANNABA, CARREFOUR DE MÉMOIRE ET DE FOI

LÉON XIV RAVIVE L'HÉRITAGE DE SAINT AUGUSTIN

En pèlerin sur les terres de saint Augustin, le pape Léon XIV a vécu hier à Annaba une journée hautement symbolique, mêlant recueillement, dialogue interreligieux et proximité humaine. Entre la visite du site d'Hippone, la rencontre avec les pensionnaires d'une maison pour personnes âgées et un vibrant appel contre les guerres et les injustices, le souverain pontife a placé son déplacement en Algérie sous le signe du vivre-ensemble, de l'espérance et de la paix. PAGE 3



ALGÉRIE – OMAN

L'heure de la concrétisation des projets

Page 5

TABAGISME TERTIAIRE

L'autre tueur silencieux

Page 6

ELLE LÈVERA L'ANCRE À BARCELONE

Une flottille pour briser le blocus de Gaza

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Un enjeu de transparence à Béjaïa

À L'INSTAR du reste du pays, la wilaya de Béjaïa a entamé depuis dimanche la révision exceptionnelle des listes électorales dans la perspective des prochaines élections législatives, une phase cruciale de mise à jour de son corps électoral.

La période de révision des listes électorales est fixée du 12 avril au 26 avril, et l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui a officiellement lancé cette opération, invite les citoyens à régulariser leur situation. Elle a appelé « les citoyennes et les citoyens non-inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans révolus à la date du scrutin et remplissant les conditions légalement requises, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence ».

La révision des listes électorales constitue une étape administrative indispensable pour garantir la transparence et l'exhaustivité du fichier électoral. C'est même un enjeu, car elle permettra de réduire le taux d'abstention « technique » dû à des listes non actualisées et de permettre à la population locale de s'exprimer pleinement sur le développement de sa région.

Les bureaux des commissions administratives, au niveau des communes à l'échelle de la wilaya de Béjaïa, sont mobilisés pour accueillir les administrés.

Pour rappel, le corps électoral de la wilaya comptait 550.861 électeurs lors de la dernière élection présidentielle tenue en septembre 2024, dont 56,96 % d'hommes et 43,04 % de femmes.

Cette opération s'adresse principalement à trois catégories de personnes : les jeunes nouveaux majeurs ayant atteint l'âge de 18 ans révolus, les citoyens ayant changé de domicile et souhaitant voter dans leur nouvelle commune de résidence (nouveaux résidents), ainsi que les radiations, notamment pour les familles souhaitant signaler un décès ou les citoyens ayant changé de circonscription.

Pour toute nouvelle inscription, le citoyen doit se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport) et d'un justificatif de résidence.

Pour la wilaya de Béjaïa, la prochaine élection constitue un enjeu local. Cette révision est d'autant plus significative qu'elle intervient dans un contexte marqué par le retour en force du RCD à la compétition, un parti qui a longtemps été absent de la scène électorale en raison des décisions de boycott adoptées par ses instances antérieurement.

Il est utile de noter que cinq formulaires de participation à la prochaine joute électorale ont déjà été retirés par des indépendants et des partis politiques à Béjaïa. On note également que d'anciens députés et élus ont décidé de faire un retour sous la bannière d'indépendants.

N. Bensalem

152e ASSEMBLÉE DE L'UIP

L'Algérie en ordre de bataille à Istanbul

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, conduira une délégation parlementaire algérienne de haut niveau aux travaux de la 152e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), qui débutera aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 19 avril à Istanbul, en Turquie.

Un rendez-vous international d'envergure qui s'inscrit dans un climat géopolitique marqué par des recompositions rapides et une intensification des échanges multilatéraux, où la diplomatie parlementaire s'impose de plus en plus comme un prolongement stratégique de l'action extérieure des Etats. C'est ce qu'a indiqué, hier, indiqué un communiqué de l'APN.

La délégation algérienne regroupe des représentants des deux Chambres du Parlement, témoignant d'une volonté d'unité et de cohérence institutionnelle. Du côté de l'Assemblée populaire nationale, elle comprend notamment Monder Bouden, vice-président de l'APN et membre permanent de l'UIP, Mohamed Anouar Bouchouit, également membre permanent de l'organisation, ainsi que Farida Al Yami, membre permanente de l'UIP. La délégation compte également Amar Aoulmi et Zakaria Bedroun, appelés à participer activement aux travaux des commissions, aux débats thématiques ainsi qu'aux rencontres bilatérales en marge de l'événement, a précisé la même source.

En amont de ce déplacement, M. Boughali a présidé une réunion de coordination élargie réunissant parlementaires et représentants du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre préparatoire a permis d'aligner les positions, de structurer les axes d'intervention et d'anticiper les enjeux majeurs qui seront abordés lors de cette session, l'objectif étant de peaufiner une démarche méthodique afin de garantir l'efficacité et la lisibilité de la participation algérienne.

Dans son allocution, le président de l'APN a mis en avant la portée stratégique de cette échéance, affirmant qu'elle « revêt une importance particulière » dans un contexte international « marqué par l'accélération des mutations géopolitiques ». Il a souligné la nécessité de « présenter une image digne de l'Algérie », insistant sur l'exigence de crédibilité et de cohérence dans la projection de la position nationale à l'étranger.

Au cœur de ses orientations, M. Boughali a appelé à renforcer la visibilité de l'Algérie au sein de ce forum parlementaire mondial. Il a notamment évoqué l'impératif de « mettre en avant son rôle actif dans la défense des causes justes », en rappelant les constantes de la diplomatie algérienne, historiquement attachée aux principes de souveraineté des peuples, de non-ingérence et de respect du droit international.



Brahim Boughali.

La dimension relationnelle de cette participation a également été mise en relief. Le président de l'APN a exhorté les membres de la délégation à tirer pleinement parti de cette plate-forme pour intensifier les contacts avec leurs homologues étrangers, l'objectif étant de consolider les relations avec les pays frères et amis, tout en favorisant un dialogue constructif autour des enjeux d'intérêt commun, dans une logique d'ouverture et de coopération.

Sur le plan opérationnel, l'accent a été mis sur la préparation rigoureuse des interventions. M. Boughali a insisté sur la nécessité d'élaborer des contributions « précises, structurées et percutantes », capables de porter « une voix claire et audible » au sein des différentes instances de l'UIP, qu'il s'agisse des sessions plénières ou des travaux en commissions spécialisées. Dans le même esprit, il a plaidé pour l'adoption d'un discours unifié et harmonisé, en adéquation avec les constantes de la politique étrangère nationale. Une exigence qui vise à garantir la cohérence de la position algérienne et à éviter toute dispersion dans l'expression des points de vue, tout en renforçant l'impact des messages portés.

La réunion s'est achevée par un échange ouvert entre les participants, permettant de recueillir analyses, observations et propositions concrètes en vue d'optimiser cette participation. Dès lors, entre préparation minutieuse, coordination institutionnelle et ambition diplomatique assumée, l'Algérie aborde ainsi ce rendez-vous d'Istanbul avec la volonté de consolider sa présence et de faire entendre, avec constance et détermination, sa voix sur la scène parlementaire internationale et défendre ses positions au sein du principal forum parlementaire mondial.

Sihem Bounabi

CONSEIL DE LA NATION

Installation du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe

SUR INSTRUCTION de M. Azouz Nasri, président du Conseil de la Nation, M. Rabah Boughali, vice-président du Conseil de la Nation chargé des affaires étrangères, a présidé, hier au siège du Conseil, la cérémonie d'installation du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe.

L'événement s'est déroulé en présence du représentant de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, de M. Belarbi Yacine, représentant du ministère des Affaires étrangères, des membres du groupe d'amitié, ainsi que du professeur Makhlouf Sahel, chef de cabinet du président du Conseil de la Nation.

Dans son allocution d'ouverture, M. Rabah Boughali a souligné que la mise en place de ce groupe s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le Conseil de la Nation et son homologue russe. Il a également mis en avant la consolidation des canaux de communication entre les représentants des deux peuples, en concrétisation du rôle de la diplomatie parlementaire dans le soutien des relations bilatérales.

Le responsable a précisé que ce groupe constituera un espace de dialogue et d'échange de points de vue et d'expériences législatives sur les questions d'intérêt commun, ainsi qu'un mécanisme de coordination des positions au sein des instances parlementaires internationales et régionales, reflétant ainsi la profondeur du partenariat entre l'Algérie et la Russie. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de dynamiser les mécanismes de la diplomatie parlementaire afin d'accompagner l'élan que connaissent les relations algéro-russes et de contribuer au renforcement de la coopération bilatérale.

À l'issue de la cérémonie, M. Rabah Boughali a procédé à l'installation officielle du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe, avec la désignation de M. Mohamed Boukerrou en qualité de président, de M. Bilal Khafallah en tant que vice-président et de Mme Samia Lalmi en qualité de rapporteure.

Pour sa part, M. Mohamed Boukerrou a remis la liste des membres du groupe au représentant de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, qui a exprimé sa satisfaction de participer à cette cérémonie. Il a réaffirmé la volonté de son pays de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale et de consolider les relations d'amitié entre l'Algérie et la Russie dans divers domaines, notamment à travers le dialogue et la coopération parlementaires. L'intervenant a également souligné le rôle central des parlements dans le soutien à la diplomatie et le renforcement des liens d'amitié et de compréhension entre les deux pays, mettant en avant la place qu'occupent l'Algérie et la Russie sur la scène internationale.

Aymen D.

SUR LES TRACES DE SAINT AUGUSTIN

Léon XIV à la rencontre de l'histoire et de la foi

Au deuxième jour de sa visite officielle en Algérie, le pape Léon XIV a été accueilli, hier, avec les honneurs dus à son rang, à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba, dans une atmosphère empreinte de solennité et de ferveur populaire. Invité par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le souverain pontife a été reçu par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, entouré des autorités civiles et militaires de la wilaya.

Dès les premiers instants, le ton de cette étape annabi s'est voulu chaleureux et profondément symbolique. Dans le salon d'honneur de l'aéroport, des enfants de la ville ont réservé un accueil vibrant à l'hôte de l'Algérie, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. À travers les rues du centre-ville, l'ancienne Bône a, elle aussi, salué la venue du chef de l'Église catholique, venu fouler une terre chargée d'histoire et de spiritualité.

Au contact direct de la population, Léon XIV a multiplié les gestes de proximité, serrant des mains et échangeant quelques mots, dans une scène où se mêlent ferveur populaire et portée universelle. Une séquence forte, illustrant une rencontre assumée entre cultures, héritages et mémoires.

La visite s'est ensuite poursuivie vers le site archéologique d'Hippone, haut lieu de la chrétienté antique. Au cœur de cet espace chargé de mémoire, le pape s'est recueilli à la basilique de la paix, avant de déposer une gerbe de fleurs et de planter un rameau d'olivier issu de l'arbre de saint Augustin, geste hautement symbolique en faveur de la paix universelle. Sur place, il a suivi des explications détaillées sur l'histoire du site, tout en découvrant des expressions du patrimoine musical algérien, porteuses de messages de coexistence et d'harmonie.

Mais c'est sans doute sa visite à la maison d'accueil pour personnes âgées, gérée par les Petites Sœurs des Pauvres, qui a donné à cette journée sa dimension la plus humaine. Accueilli par un chaleureux « As-salamu alaykum », le souverain pontife a immédiatement inscrit son discours dans une proximité sincère avec les résidents et le personnel.

« En vous écoutant et en voyant votre présence ici, parmi les frères et sœurs âgés, il me vient spontanément de louer Dieu et de le remercier », a-t-il déclaré, saluant l'engagement des religieuses et des employés.

Touché par les témoignages, notamment celui d'un résident musulman, le pape a constaté de près une réalité concrète du vivre-ensemble. « Ici, chacun est libre de pratiquer sa religion […] cette différence ne nous sépare pas, elle nous aide à vivre ensemble dans le respect et la paix », a rapporté ce dernier, dans un propos que le souverain pontife a qualifié de « si beau et si réconfortant ».



Le Pape puise ses armes spirituelles.

UN MESSAGE D'ESPÉRANCE FACE AUX GUERRES ET AUX INJUSTICES

Dans une réflexion plus large, Léon XIV a livré une lecture spirituelle du monde contemporain en soulignant que « le Seigneur, depuis le Ciel, en voyant une maison comme celle-ci (…) peut se dire : alors, il y a de l'espérance ». Il a poursuivi en dénonçant « les guerres, les violences, les injustices et les mensonges », opposant à ces dérives « le cœur de Dieu (…) avec les petits et les humbles ».

Point d'orgue de cette étape dans l'antique Hippone, l'homélie prononcée à la basilique d'Annaba a ancré la visite dans une profondeur historique et doctrinale. Évoquant saint Augustin, évêque d'Hippone de 396 à 430, le pape a rappelé l'héritage intellectuel et spirituel de cette figure majeure du christianisme, déclarant avec beaucoup d'émotion : « C'est ici que saint Augustin a aimé son troupeau en cherchant la vérité avec passion ».

S'inscrivant dans cette filiation, Léon XIV a appelé à « témoigner dans la charité fraternelle », affirmant que « face à la misère et à l'oppression, les chrétiens ont pour critère fondamental la charité ». Il a également évoqué en filigrane la pensée augustinienne sur la guerre juste, qui, selon saint Augustin, « ne peut être envisagée que pour se défendre contre une agression ou protéger les innocents, avec pour seule finalité le rétablissement de la paix ».

En conclusion de cette journée intense en émotion, le souverain pontife a tenu à exprimer sa gratitude « à chacun pour l'accueil qui m'a été réservé ces jours-ci ». Il a adressé des remerciements particuliers aux autorités pour la prévenante hospitalité dont il a bénéficié et pour l'attention avec laquelle elles ont veillé au bon déroulement de sa visite en Algérie, ajoutant que « ce voyage est pour moi un don particulier de la providence de Dieu ». Il a résumé le sens profond de sa visite en une formule simple et universelle : « Dieu est amour. Il est le Père de tous les hommes et de toutes les femmes ». Dans un monde qu'il décrit comme entraîner dans « une spirale négative » nourrie par « l'égoïsme », Léon XIV a appelé à un retour à l'essentiel : « Seulement en Lui le cœur humain trouve la paix ». Un message qui, au-delà des mots, trouve à Annaba un écho particulier, entre héritage augustinien, mémoire méditerranéenne et aspiration contemporaine au vivre-ensemble.

Sihem Bounabi

La grande leçon d'histoire du Pape

« **L'ALGÉRIE** est un grand pays, doté d'une longue histoire riche en traditions, depuis l'époque de saint Augustin et bien avant », a déclaré le souverain pontife Léon XIV dans une allocution, en présence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Une phrase éloquente, pleine de sens et surtout symboliquement politique qui tranche avec les idéologues des courants extrémistes en France, lesquels ne cessent de ressasser l'idée négationniste de la nation algérienne. Selon leurs affabulations, « l'Algérie est une création française », une traîtresse boutade, reprise par les propagandistes du Makhzen pour justifier leur expansionnisme et leur bellicisme contre les territoires de leurs voisins. Même le président français Emmanuel Macron s'est fait l'écho de cette fallacieuse thèse en déclarant, en septembre 2021, que la nation algérienne n'existait pas avant 1962. Une déclaration qui avait, à l'époque, provoqué une crise avec l'Algérie et même suscité un tollé au sein de la classe politique française. Le discours de ces milieux xénophobes, racistes et surtout algérophobes s'inspire encore des politologues de basse souche, revanchards et nostalgiques de la colonisation. C'est ceux-là mêmes qui glorifient toujours ce système colonial, criminel et génocidaire, soutenant que l'Algérie n'a jamais été un pays multimillénaire avant l'occupation française. La phrase du souverain pontife sonne comme un désaveu à ces idéologues néocoloniaux du mensonge et de la négation de l'Autre, dérangés et mal à l'aise par la visite papale à cette grande Algérie, qui a enfanté tant d'illustres hommes, de génies et de chefs braves et justes. « Me trouver devant ce Monument est un hommage à cette histoire de l'Algérie et à l'âme d'un peuple qui s'est battu pour l'indépendance, la dignité et la souveraineté de cette nation », a dit le Pape Léon XIV, comme un message ou une mise au point à ces détracteurs de l'histoire des nations et des peuples, longtemps soumis aux oppressions, aux massacres, aux expropriations, aux exils forcés, aux déportations et au déni. C'est ce qu'a encore voulu dire la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, en commentant la phrase du Pape. « Merci pour cette belle leçon d'histoire du Pape Léon XIV, qui répond en vérité à ceux qui répètent qu'« avant la colonisation, il n'y avait rien, l'Algérie n'existait pas », a réagi l'ancienne ministre. Elle a ensuite formulé un vœu : « Je me dis, comme présidente de l'Association France-Algérie, créée par Edmond Michelet et Germaine Tillion, qui furent tous deux déportés pour leur courage de résistants, puis engagés contre le système colonial, je me mets à espérer que ces mots élevés du chef d'Etat du Vatican servent d'exemple, un jour, à une parole d'Etat française, avant qu'il ne soit trop tard : '' l'Algérie, un grand pays doté d'une longue histoire souvent douloureuse que vous avez su surmonter avec courage et honnêteté grâce à la noblesse d'esprit qui vous caractérise et que je sens vivante encore aujourd'hui '' », a-t-elle dit. Ségolène Royal affirme : « Ce jour viendra. Je ferai tout pour cela. Car c'est la base d'une réconciliation forte et créative que nous devons aux jeunes générations des deux rives de notre commune Méditerranée », a-t-elle encore appuyé.

Hachemi B.

LE PAPE SALUÉ PAR UNE GRANDE FOULE

Un jour historique à Annaba



ANNABA a vécu, ce mardi, une journée d'exception marquée par une forte affluence et une ambiance chargée d'émotion à l'occasion de la visite du pape Léon XIV. Dès les premières heures de la matinée, les rues de la ville se sont transformées en un vaste espace d'attente et de ferveur populaire, où habitants et visiteurs se sont rassemblés pour suivre cet événement inédit.

Dans une atmosphère mêlant curiosité, respect et enthousiasme, les citoyens ont investi les principaux axes menant aux lieux de la visite pontificale. Beaucoup brandissaient des drapeaux algériens et du Vatican, symbole d'un moment placé sous le signe du dialogue, de la paix et de la rencontre entre les peuples. Les couleurs des deux États se mêlaient dans le paysage urbain, donnant à la ville un air de célébration et de fraternité. L'un des moments les plus marquants de la journée a été la proximité du souverain pontife avec la foule. Le pape Léon XIV est allé à la rencontre des citoyens, les saluant chaleureusement et échangeant quelques gestes de reconnaissance. Une proximité saluée avec émotion par les présents, qui n'ont pas caché leur joie face à cette attention particulière.

« C'est un moment que je n'oublierai jamais. Voir le pape de si près et recevoir son salut est une grande émotion », confie Dalila, 43 ans. Pour Nassim, étudiant de 30 ans, cette visite dépasse le simple cadre religieux : « C'est une ouverture sur l'autre, une occasion de découvrir des cultures différentes et de vivre un moment unique pour Annaba ». Sonia, 58 ans, n'a pas caché sa fierté : « Voir notre ville accueillir un événement de cette ampleur montre que l'Algérie est un pays de paix et de tolérance. » De son côté, Mohamed, 22 ans, souligne l'ambiance particulière qui a envahi la ville : « Annaba vit un moment historique. Tout le monde est sorti pour partager cette journée exceptionnelle ».

Aux abords de la basilique Saint-Augustin, les scènes d'émotion se sont multipliées. Les visiteurs se pressaient pour immortaliser l'instant, prenant des photos et échangeant des impressions dans une ambiance conviviale et respectueuse. Dans la vieille ville également, l'affluence était notable, avec des habitants attentifs au passage du cortège pontifical.

Au fil des heures, Annaba a offert l'image d'une ville rassemblée, vibrante et profondément attachée à ses valeurs d'hospitalité. Cette visite pontificale restera, pour beaucoup, un moment fort, marqué par la rencontre, le respect mutuel et une émotion partagée entre les citoyens et le chef de l'Église catholique.

Aymen D.

HYDROCARBURES

British Petroleum obtient une autorisation de prospection

L'AGENCE nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a annoncé, hier dans un communiqué, l'octroi à British Petroleum (BP) d'une autorisation de prospection en Algérie, dans le bassin de l'Est. «Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer l'attractivité du domaine minier national et à promouvoir de nouvelles opportunités d'exploration, ALNAFT annonce l'octroi d'une autorisation de prospection à BP, acteur majeur de l'industrie énergétique mondiale», a indiqué l'Agence dans son communiqué. Ce retour du géant BP en Algérie constitue «un signal fort de la confiance renouvelée des compagnies internationales dans le potentiel du domaine minier algérien ainsi que dans le cadre de partenariat promu par ALNAFT». Rappelant que le domaine minier algérien, qui s'étend sur plus de 1,7 million de km2, offrait de vastes zones à fort potentiel, dans un contexte marqué par l'évolution rapide des technologies d'exploration, ALNAFT a souligné qu'elle impulsait ainsi «une nouvelle dynamique fondée sur l'innovation et l'intégration de technologies avancées, afin d'améliorer la connaissance du sous-sol et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la valorisation des ressources hydrocarbures». L'autorisation accordée à BP «s'inscrit dans cette dynamique et cible le bassin de l'Est, avec l'ambition de mobiliser des technologies de pointe dans les opérations de prospection afin d'approfondir la connaissance du potentiel énergétique de cette région». A travers cette initiative, ALNAFT réaffirme sa volonté de «consolider la dynamique d'exploration, de mobiliser des investissements internationaux de premier plan et de soutenir le développement durable du secteur des hydrocarbures en Algérie, confirmant la position du pays comme destination stratégique pour l'exploration énergétique à l'échelle internationale.

M. B.

IMPORTATION DES INTRANTS DE PRODUCTION

La plateforme numérique rouverte jusqu'au 30 avril

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé la réouverture de la plateforme numérique destinée à l'importation des matières premières et des équipements nécessaires à la production, du 14 au 30 avril courant. Durant cette période, il sera procédé au traitement des demandes complémentaires accompagnées des pièces justificatives (au format PDF) relatives aux cas de force majeure (inondations, incendies, accidents exceptionnels, pannes techniques...), à l'enregistrement d'une augmentation des lignes ou des capacités de production, ou à la signature d'un nouveau contrat d'exportation, précise le communiqué, soulignant que «toutes les demandes ne correspondant pas à ces cas seront systématiquement rejetées». S'agissant des demandes de changement de banque de domiciliation bancaire pour ce qui est des banques commerciales dont l'agrément du Commerce extérieur a été retiré, le ministère invite les opérateurs économiques à prendre attache avec la banque de domiciliation figurant dans le programme prévisionnel.

S. N.

EXPORTATION DE PÉTROLE BRUT, DE GPL ET DE GNL

Coopération renforcée avec la Corée et la Jordanie

L'Algérie est en passe de renforcer les perspectives de coopération dans le domaine de l'énergie avec la Corée et la Jordanie. Il s'agit particulièrement du renforcement des échanges commerciaux dans le secteur des hydrocarbures et de l'approvisionnement de ces pays en pétrole brut, en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et en gaz naturel liquéfié (GNL), selon le ministère des Hydrocarbures.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu hier avec le vice-ministre des Affaires étrangères chargé des affaires économiques de la République de Corée, ainsi qu'avec le ministre de l'Energie et des Ressources minérales du Royaume hachémite de Jordanie, respectivement au siège du ministère de l'Energie et par visioconférence.

Avec le vice-ministre des Affaires étrangères chargé des affaires économiques et envoyé spécial du ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, Park Youngan, qui était accompagné d'une délégation du ministère coréen des Affaires étrangères, le ministre Arkab a examiné les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la République de Corée, notamment dans les domaines des hydrocarbures et de l'industrie pétrolière et gazière, a indiqué le ministère, précisant que les discussions ont porté sur les projets en cours et sur les perspectives de développement du partenariat entre les deux pays.

Les deux parties abordé «le renforcement des échanges commerciaux dans les hydrocarbures, notamment dans le domaine de l'exportation du pétrole brut, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du naphta, ainsi que la coopération dans le domaine du dessalement de l'eau de mer», selon la même source.

Les discussions ont aussi porté sur les opportunités d'investissement et de partenariat, en particulier avec le groupe Sonatrach, à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur, allant de l'exploration et de la production jusqu'au traitement et à la transformation.

«Les deux parties ont souligné l'importance de développer des partenariats mutuellement bénéfiques reposant sur le transfert de savoir-faire et d'expertise, la formation et le renforcement de l'intégration nationale dans les projets énergétiques, tout en encourageant les projets contribuant au développement durable et au transfert de technologies», a signalé le département des hydrocarbures.



Renforcement des échanges commerciaux.

L'importance de cette visite a été soulignée par le vice-ministre coréen des Affaires étrangères, lequel a affirmé que celle-ci reflète la volonté commune de consolider les relations entre les deux pays et d'élargir les perspectives de coopération dans les secteurs stratégiques, au service des intérêts mutuellement bénéfiques et du renforcement du partenariat bilatéral.

Le développement des échanges commerciaux a été, par ailleurs, mis en avant lors de l'entretien qui a réuni M. Arkab avec son homologue jordanien, Saleh Ali Hamed Al-Kharabsheh, par visioconférence. Les ministres ont en effet passé en revue les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, notamment les moyens de renforcer le partenariat entre les entreprises des deux pays et de développer les échanges commerciaux, en particulier dans les domaines de l'exportation du pétrole brut, du GPL et du GNL. Ils ont également examiné les opportunités de coopération pour l'approvisionnement de la Jordanie en ces ressources, ainsi que dans les domaines de la distribution et du stockage des produits pétroliers.

Il a été également question, lors de cette rencontre, du marché international des hydrocarbures, son évolution et ses perspectives, en plus d'avoir échangé leurs points de vue sur plusieurs dossiers d'intérêt commun. Les discussions ont été fructueuses, selon le ministre jordanien, qui a exprimé la volonté de la Jordanie de renforcer les relations de partenariat avec l'Algérie et d'intensifier les concertations économiques ainsi que l'échange d'expertises, au service des intérêts communs des deux pays.

Lilia A. A.

FILIERE FER ET ACIER

Un groupe égyptien explore le marché algérien

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu une délégation du groupe égyptien Ezz Steel, l'un des leaders de l'industrie sidérurgique en Egypte, venue explorer les opportunités d'investissement dans la filière fer et acier en Algérie. Au cœur des échanges, un projet structurant portant sur la production de fer réduit (DRI) que le groupe ambitionne de concrétiser localement. «Ce projet pourrait évoluer vers la création d'un complexe industriel intégré couvrant l'ensemble des étapes de production du fer et de l'acier», est-il indiqué dans un communiqué de l'AAPI.

A cette occasion, l'AAPI a exposé à la délégation égyptienne les atouts du climat des affaires en Algérie, les procédures en vigueur, ainsi que les dispositifs d'incitation dont pourrait bénéficier ce projet à la lumière de la dernière loi sur l'investissement, qui offre des avantages certains aux investisseurs étrangers. L'agence a également mis en avant les mécanismes d'accompagnement des investisseurs et la possibilité de mobiliser un foncier industriel adapté aux exigences techniques de l'investissement envisagé, selon la même source.

Parallèlement, la Société nationale de sidérurgie (SNS) a accueilli, au niveau de son siège, une délégation de haut niveau du Groupe Ezz Steel, dans le cadre d'une visite de travail dédiée à l'examen des perspectives de partenariat stratégique dans les industries du fer et de l'acier, selon un communiqué distinct diffusé par la société algérienne.

L'ordre du jour a principalement porté sur l'identification des modalités de coopération entre la SNS et le Groupe Ezz Steel, notamment à travers des projets d'investissement conjoint, le transfert de technologie et le renforcement de l'intégration industrielle, visant à valoriser les capacités de production nationales et à améliorer la compétitivité du secteur sidérurgique.

La rencontre, présidée par le directeur général de la SNS, Slimane Arar, s'est déroulée en présence de cadres dirigeants de la holding ainsi que des membres de la délégation égyptienne. Plusieurs responsables de la SNS ont également pris part aux discussions. Les travaux ont également été marqués par la participation, par visioconférence, de responsables du Groupe Sider, dont le directeur général, ainsi que le P-DG de la Société algérienne de l'acier.

Ces échanges ont permis d'explorer les opportunités de développement de partenariats industriels à fort potentiel. aCette démarche s'inscrit dans une orientation stratégique visant à élargir le réseau de partenariats internationaux de la holding publique, tout en s'ouvrant à des expériences industrielles de référence, afin de soutenir le développement de l'industrie nationale et de renforcer sa contribution à la croissance économique.

Rim Boukhari

ALGÉRIE-OMAN

L'heure de la concrétisation des projets

L'accélération de la concrétisation des opportunités d'investissement en cours d'étude a été au cœur d'une réunion de travail hier, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et Invest Oman, par visioconférence. Les échanges ont notamment porté sur plusieurs secteurs stratégiques, dont l'agriculture et la pêche, les industries agroalimentaires, les industries pharmaceutiques, l'industrie, le transport maritime ainsi que les chaînes de valeur associées. A cet effet, une équipe technique conjointe est chargée d'élaborer un programme de travail.

La réunion a été co-présidée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et le directeur exécutif de la plate-forme Invest Oman, Nasser Al Kindi, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Mascate, Mohamed Ali Boughazi, ainsi que de représentants des deux parties, selon un communiqué de l'Agence algérienne.

Au-delà de l'examen des projets en cours, les discussions ont également permis de passer en revue les missions et les rôles respectifs des deux institutions, dans une optique de partage des meilleures pratiques.

L'accent a été mis sur «les dispositifs de guichet unique, la digitalisation des procédures d'investissement et les stratégies de promotion des opportunités», a-t-on précisé.

Invest Oman, centre intégré dédié à l'accueil et à l'accompagnement des investisseurs au Sultanat d'Oman, offre un ensemble de services visant à faciliter la réalisation des projets, à travers une prise en charge complète et des procédures numérisées.

À l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu de mettre en place une équipe technique conjointe chargée d'élaborer un programme de travail.

Celui-ci prévoit l'organisation de visites de terrain réciproques ainsi que la tenue d'ateliers pour renforcer l'échange d'expertises en matière de promotion et d'attraction des investissements.



Plusieurs secteurs concernés.

UN FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-OMANAIS EN PERSPECTIVE

Les deux parties se sont également accordées sur la coordination en vue de l'organisation d'un forum d'affaires algéro-omanais, réunissant institutions officielles, organisations patronales et acteurs du secteur privé, afin de promouvoir les opportunités d'investissement et d'encourager la concrétisation de projets communs.

Cette réunion constitue une étape supplémentaire dans la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé en 2024 entre l'AAPI et le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement du Sultanat d'Oman. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique croissante des relations économiques entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, renforcée par les visites réciproques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du sultan Haïtham ben Tariq. Ces échanges de haut niveau ont contribué à impulser une nouvelle dynamique de coopération bilatérale et ouvrir des perspectives prometteuses en matière de partenariats d'investissement, notamment avec la création d'un fonds d'investissement omano-algérien d'une valeur de 300 millions de dollars, rappelle-t-on.

Les deux pays misent sur une coopération économique accrue, notamment dans les hydrocarbures, avec le succès déjà établi de la société algéro-omanaise des engrais (AOA) impliquant Sonatrach, en sus de l'exploitation minière, incluant le fer, les phosphates et le zinc.

Ce partenariat s'étend également à d'autres secteurs stratégiques, à savoir l'industrie automobile, avec des projets de construction de bus et de véhicules utilitaires, notamment avec la société Karwa Motors, ou encore l'industrie pharmaceutique, en fabricant de kits de diagnostic rapide, en plus des investissements dans l'agriculture saharienne et l'industrie agroalimentaire.

Rim Boukhari

LIGNE MINIÈRE EST

Les travaux avancent à grande vitesse

PROJET structurant d'envergure, la ligne minière Est enregistre une grande mobilisation des moyens humains et matériels en vue de livrer le projet dans les délais impartis. L'état d'avancement des travaux semble satisfaire le ministère de tutelle qui a fait état d'une mobilisation générale sur le terrain et d'une accélération notable de la cadence des travaux.

Les chantiers de réalisation de la ligne minière Est Annaba-Tébessa-Bled El Hadba, qui s'étendent sur une longueur de 422 km, connaissent «une dynamique exceptionnelle et un rythme de progression soutenu», traduisant ainsi «une volonté ferme sur le terrain ainsi qu'une accélération notable de la cadence des travaux», a indiqué hier le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base dans un communiqué.

Cette évolution fait suite à la récente visite sur le terrain, effectuée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, au niveau des différents tronçons, laquelle a insufflé un élan fort et direct à l'ensemble des équipes mobilisées sur les chantiers, est-il ajouté de même source.

Le ministère a mis en avant les images du chantier, lesquelles mettent en évidence le niveau et l'ampleur des avancées enregistrées au niveau du tronçon reliant Dréa à Oued El-Kebrit, sur une distance de 30 km. Les travaux se poursuivent, selon la même source, à un rythme intensif, de jour comme de nuit, «illustrant clairement un esprit de mobilisation générale et un engagement total en vue de finaliser cette section stratégique, désormais arrivée à ses phases finales».

Dans ce cadre, les travaux d'aménagement de la plate-forme inférieure de la déviation de la ville de Mdaourouch progressent à une cadence remarquable, parallèlement à l'avancement notable de la pose de la voie ferrée et à l'achèvement des ouvrages d'art programmés, a expliqué le département de Djellaoui, affirmant que cela témoigne d'»une maîtrise technique élevée» et d'»un respect rigoureux des délais impartis». Tout cela confirme que «le projet avance de manière constante vers sa mise en service dans les meilleures conditions», estime-t-on au niveau du ministère.

Le projet, compte tenu de son caractère stratégique, fait l'objet d'un suivi permanent et rigoureux de la part des pouvoirs publics.

Il a été, à maintes reprises, à l'ordre du jour des réunions de travail, notamment lors des Conseil des ministres, des réunions du gouvernement, ainsi qu'au niveau du ministère des Travaux publics, en plus de faire l'objet de plusieurs visites de travail et d'inspection.

La dernière en date est celle qu'a effectuée le ministre des Travaux publics, jeudi dernier, lequel a inspecté le projet de son tronçon situé dans les deux wilayas d'Annaba et d'El-Tarf.

Après avoir inspecté le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux de pose des rails à la gare d'El-Hadjar, où il a insisté sur le maintien de la cadence des travaux et la consolidation des efforts pour assurer la réception du projet dans les délais fixés.

Dans la wilaya d'El-Tarf, le ministre a inspecté le projet de tronçon ferroviaire de 28 km incluant le ballastage, le nivellement de la ligne de contournement dans la localité de Zebiri-Abdallah ainsi que la pose des rails à la nouvelle gare ferroviaire et les travaux de réalisation de l'entrée du tunnel de 500 mètres.

Dans ce contexte, M. Djellaloui a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux avec le respect strict des normes de qualité. Il a également exprimé sa satisfaction quant à l'avancement réalisé au niveau de ce tronçon en matière de pose de rails.

L. A. A.



PROJET INTÉGRÉ DE PHOSPHATE

Arkab et Hanifi font le point

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, ont tenu une réunion de coordination au niveau du ministère des Hydrocarbures, consacrée au suivi des développements du projet intégré de phosphate à Bled El Hadba et Oued El Kebrit. Lors de cette réunion, l'état d'avancement des différentes composantes de ce projet stratégique a été présenté, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures, mettant en avant que ce projet s'inscrit dans la vision de l'État de développer un projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate en Algérie, grâce à un partenariat entre les groupes Sonatrach et Sonarym, permettant ainsi la valorisation des ressources nationales et le renforcement de leur contribution au soutien de l'économie nationale. La réunion a également abordé les aspects techniques et logistiques du projet, notamment ceux liés à l'exploitation de la mine de Bled El Hadba dans la wilaya de Tébessa et aux étapes d'enrichissement du phosphate. Était également au programme le projet de complexe chimique de Oued El Kebrit dans la wilaya de Souk Ahras, qui sera dédié à la production d'engrais phosphatés et azotés, notamment d'acide phosphorique, d'acide sulfurique et d'ammoniac, afin de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux et de favoriser l'exportation, est-il précisé dans le communiqué. Les deux ministres ont, ainsi, souligné l'importance stratégique de ce projet, car «il contribue de manière essentielle au renforcement de la sécurité alimentaire nationale et à l'atteinte de l'autosuffisance dans le domaine des engrais, ainsi qu'à la création d'un dynamisme économique et de développement dans les États de l'Est et à la création de milliers d'emplois», a-t-on souligné de même source. À l'issue de la réunion, Arkab et Hanifi ont souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs du projet, dans le strict respect des délais fixés, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les ressources naturelles et à construire une industrie de transformation fondée sur la valeur ajoutée et le développement durable. Ce projet revêt une importance stratégique au vu des produits qui y seront produits et dont une bonne partie sera destinée à l'exportation, les engrais phosphatés et autres étant fortement demandés sur les marchés africain et régionaux. La réunion s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Mme Karima Bekir Tafer, du président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, et du directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, ainsi que de plusieurs cadres et responsables des deux secteurs.

Hamid B.

PROTECTION CIVILE

ALG HUSAR 01 à l'épreuve internationale

LES ACTIVITÉS de réévaluation du groupe de recherche et de sauvetage en milieu urbain ALG HUSAR 01 ont été lancées, hier, sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, en présence d'une délégation d'experts et d'observateurs internationaux relevant du secrétariat général du Conseil consultatif des Nations unies pour la recherche et le sauvetage. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile.

La cérémonie d'ouverture a été consacrée à une présentation exhaustive de l'organisation de la Direction générale de la Protection civile, qui a détaillé l'architecture administrative et opérationnelle de l'institution, mettant en avant les différentes unités spécialisées ainsi que le dispositif global d'intervention et de réponse aux risques.

Cette présentation a permis de détailler la chaîne de commandement, les mécanismes de coordination et les capacités d'intervention mobilisées pour faire face aussi bien aux risques quotidiens qu'aux catastrophes de grande ampleur.

L'accent a été particulièrement mis sur la structuration des équipes et la complémentarité des missions au sein du système national de secours.

Dans un second temps, une présentation spécifique a été consacrée au groupe ALG HUSAR 01, certifié au niveau international en 2017. Le commandant de l'unité a exposé en détail la composition du groupe, ses missions principales ainsi que son niveau de préparation opérationnelle.

Il a ainsi été rappelé que cette unité spécialisée constitue un pilier essentiel dans les opérations de recherche et de sauvetage en milieu urbain, notamment lors des catastrophes naturelles ou des situations d'effondrement complexe.

Les intervenants ont souligné la disponibilité permanente des équipes, leur discipline opérationnelle ainsi que leur capacité à intervenir dans des délais rapides et dans des environnements à haut risque.

Dans le même contexte, les organisateurs ont présenté le programme de l'exercice de terrain prévu dans la soirée, un scénario opérationnel d'une durée de 36 heures. Cet exercice constitue une étape déterminante dans le processus de réévaluation puisqu'il sera soumis à une observation rigoureuse de la part des experts internationaux et des évaluateurs accrédités.

Ce test grandeur nature vise à mesurer la réactivité du dispositif, la coordination entre les différentes équipes ainsi que la maîtrise des procédures techniques et logistiques en situation de crise. La DGPC a fait savoir que les experts internationaux procéderont, tout au long du processus, à des inspections approfondies couvrant l'ensemble des volets organisationnels et logistiques. Il s'agira notamment d'évaluer les infrastructures, les équipements techniques, les moyens matériels et humains, ainsi que le niveau de préparation opérationnelle du groupe.

L'objectif est de vérifier la conformité du dispositif ALG HUSAR 01 aux standards internationaux en matière de recherche et de sauvetage en milieu urbain, mais également de mesurer sa capacité à s'adapter aux évolutions des risques et aux exigences des interventions d'urgence. Autant de processus d'évaluation qui incarnent l'engagement de la Protection civile dans une démarche continue de modernisation et d'amélioration de ses capacités d'intervention, afin de faire face efficacement à la multiplication et la complexification des risques, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Sihem B.

TABAGISME TERTIAIRE

L'autre «tueur silencieux»

La question du tabagisme en Algérie ne se limite plus à la simple consommation individuelle, mais s'invite désormais comme une problématique majeure de santé publique au sein même du foyer. Le constat est alarmant. Lors d'une journée d'étude tenue au CHU de Beni Messouss, à Alger, les spécialistes ont levé le voile sur une menace méconnue ; le tabagisme « tertiaire ». Dans près de 50% des foyers algériens, les résidus chimiques imprègnent durablement l'environnement, mettant les poumons des enfants en première ligne.



Une menace méconnue.

Cette rencontre scientifique organisée, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, se veut un plaidoyer pour l'urgence sanitaire. La pneumologue, Dr Iman Touari, a dressé un tableau sombre de l'addiction tabagique en Algérie, où le danger ne réside plus seulement dans la cigarette allumée, mais dans les résidus invisibles qu'elle laisse derrière elle.

Les chiffres présentés lors de cette rencontre interpellent les pouvoirs publics. Avec un taux de prévalence de 16% chez les adultes, une population de fumeurs essentiellement masculine, l'impact sur l'environnement familial est immédiat. « Environ un foyer sur deux compte au moins un fumeur », a précisé la spécialiste. Cette promiscuité forcée avec la fumée de tabac se traduit par une pathologie pédiatrique en pleine expansion, près de 25% des enfants algériens souffrent aujourd'hui de troubles respiratoires chroniques directement imputables au tabagisme passif.

L'aspect le plus saisissant de l'intervention du Dr Touari concerne le « tabagisme tertiaire ». Ce phénomène, largement ignoré par le grand public, désigne la persistance des toxines sur les surfaces (rideaux, vêtements, meubles, murs) bien après que la cigarette a été écrasée.

« Ces résidus représentent un danger réel, notamment pour les nourrissons qui rampent ou touchent les surfaces contaminées », prévient-elle.

Invisibles, ces particules chargées de métaux lourds et de composés cancérigènes peuvent stagner plusieurs jours. Combinées à la pollution atmosphérique urbaine, elles forment un cocktail explosif pour les bronches fragiles, transformant l'espace domestique, censé être protecteur, en un foyer d'exposition toxique.

Le Dr Touari a tenu à déconstruire certains mythes persistants. Fumer sur le balcon ou près d'une fenêtre ouverte ne constitue pas une protection efficace pour les occupants du logement. Les courants d'air ramènent inévitablement une partie des 7 000 substances chimiques (benzène, monoxyde de carbone, particules fines) vers l'intérieur.

Les retombées de cette exposition prolongée ne ménagent pas non plus les adultes, pour qui les conséquences à long terme s'avèrent tout aussi dévastatrices. L'imprégnation insidieuse de ces toxines dans l'environnement quotidien favorise notamment l'aggravation de la BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) et augmente significativement les risques de cancers pulmonaires. Au-delà de l'appareil respiratoire, ce sont également les accidents cardiovasculaires précoces qui menacent les cohabitants des fumeurs.

Face à ce qu'elle qualifie de « menace sanitaire silencieuse », la spécialiste appelle à un sursaut collectif. La lutte ne doit plus être uniquement médicale, mais législative et fiscale. Le renforcement de l'application des lois anti-tabac dans les lieux publics et une hausse significative de la fiscalité sur les produits du tabac sont cités comme des leviers indispensables.

Pour protéger les plus fragiles, en particulier les enfants et les femmes enceintes, il est impératif de faire de nos maisons des espaces totalement sans tabac. Pour les professionnels de santé, le défi réside dans la sensibilisation sans culpabiliser, tout en accompagnant les fumeurs vers un sevrage devenu une nécessité de survie collective.

Lynda Louifi

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La riposte s'organise à trois niveaux

L'ÉTAU se resserre autour de la criminalité financière. Dans une démarche stratégique de coordination interinstitutionnelle, la Direction générale des impôts (DGI) a conclu, hier, deux accords avec le commandement de la Gendarmerie nationale et l'Office central de répression de la corruption (OCRC). Ce nouveau cadre opérationnel vise à renforcer la protection de l'économie nationale et à instaurer une transparence absolue dans les transactions financières. Ces deux accords sont destinés, selon un communiqué rendu public, hier, par la direction des impôts, à renforcer les mécanismes de lutte contre la criminalité économique et affûter les outils de lutte contre la criminalité organisée, notamment celle liée aux secteurs financier et économique. L'objectif principal est d'intensifier la coordination entre institutions appelées à intervenir sur des dossiers sensibles liés à la fraude fiscale, au blanchiment d'argent ou encore au financement du terrorisme.

Les pouvoirs publics entendent ainsi consolider les dispositifs de veille et d'intervention face à des formes de criminalité de plus en plus sophistiquées.

Ces deux conventions visent à structurer l'échange d'informations et à fluidifier la coopération opérationnelle entre les parties. L'introduction de moyens numériques sécurisés figure parmi les leviers privilégiés pour améliorer la traçabilité des flux et renforcer l'efficacité des investigations.

La première convention a été paraphée par le directeur général des impôts, Djamel Heniche, et le colonel Djaafar Mohamed, commandant de l'École supérieure de la Gendarmerie nationale. La seconde associe la DGI à l'OCRC, représenté par son directeur général, Karim Khadaria.

Au-delà de l'aspect procédural, ces accords couvrent plusieurs champs d'action prioritaires, à savoir la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, répression de la corruption et de l'enrichissement illicite, mais aussi renforcement des capacités à travers des programmes de formation conjoints et un partage d'expertises.

Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant à protéger l'économie nationale et à promouvoir davantage de transparence dans les transactions. Elle traduit, surtout, une volonté de décloisonner l'action des institutions en charge du contrôle, de la sécurité et de la justice.

Il convient de souligner que la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le Général-Major Mohamed Salah Ben Bicha et du commandant de la Gendarmerie nationale, le général Sid Ahmed Berroumana.

Lynda L.

ELLE LÈVERA L'ANCRE À BARCELONE

Une flottille pour briser le blocus de Gaza

Malgré une météo capricieuse qui retarde le départ, la « Global Sumud Flotilla » s'apprête à quitter le port de Barcelone. Forte de 70 navires et de 3 000 participants, dont les ONG Open Arms et Greenpeace, cette mission d'envergure internationale entend briser le blocus maritime israélien pour acheminer une aide humanitaire vitale à une enclave palestinienne à bout de souffle.

Cette nouvelle tentative de briser le blocus maritime imposé à la bande de Gaza se prépare depuis le Port Vell, où des centaines de citoyens et militants, venus de plusieurs pays, se sont rassemblés pour apporter leur soutien.
Initialement prévue ce week-end, la traversée a été reportée de quelques jours en raison de conditions météorologiques défavorables, marquées par des vagues atteignant jusqu'à cinq mètres. Les organisateurs privilégient cette fois la prudence, tirant les leçons des précédentes tentatives.
Le départ effectif est désormais envisagé entre mardi et mercredi, sous réserve d'une amélioration des conditions en mer.
Au total, plus de 73 navires et près de 3050 participants devraient prendre part à cette initiative, présentée comme la plus importante jamais organisée en direction de Gaza. Des délégations venues d'Italie, de Grèce et de Turquie doivent rejoindre la flottille en mer.
Parmi les embarcations figurent notamment celles de Open Arms et de Greenpeace, avec son navire Arctic Sunrise, chargé d'assurer un soutien technique. En parallèle, près d'un millier de professionnels de santé participent à la mission afin de venir en aide à un système sanitaire gazoui gravement affaibli.
Les organisateurs affirment vouloir acheminer des médicaments, des denrées alimentaires et du matériel éducatif, tout en attirant l'attention de la communauté internationale sur la situation humanitaire dans



l'enclave palestinienne. Le 31 août 2025, une précédente mission de la Global Sumud Flotilla avait déjà pris le départ depuis Barcelone dans des circonstances similaires. Cette opération avait mobilisé plusieurs dizaines de bateaux et des centaines de volontaires issus de nombreux pays.
Cependant, la mission avait rapidement été confrontée à des difficultés techniques et météorologiques, contraignant certaines embarcations à faire demi-tour peu après le départ. Malgré ces obstacles, une partie de la flottille avait poursuivi sa route.
Début octobre 2025, l'expédition avait finalement été interceptée en mer par les autorités israéliennes. Plusieurs dizaines de militants avaient été arrêtés puis détenus pendant plusieurs jours avant d'être expulsés. Cet épisode reste un précédent marquant, renforçant les inquiétudes quant aux risques encourus par les participants.
Le contexte actuel demeure particulièrement sensible. Israël maintient depuis 2007 un blocus maritime sur la bande de Gaza, qu'il justifie par des impératifs sécuritaires, tandis que de nombreuses organisations internationales dénoncent une grave crise humanitaire. Dans ce climat, plusieurs responsables politiques européens ont appelé à la protection des membres de la flottille et au respect du droit international en mer.
Malgré les risques d'interception et l'instabilité régionale, les organisateurs assurent qu'ils ne renonceront pas. Pour eux, cette mission dépasse le cadre strictement humanitaire.
Elle constitue également un acte de mobilisation politique visant à dénoncer l'isolement de Gaza.
En parallèle, un convoi terrestre est également en préparation, avec pour objectif d'acheminer une aide complémentaire via le passage de Rafah, en traversant plusieurs pays d'Afrique du Nord.
Dans un contexte régional marqué par les tensions, la Global Sumud Flotilla entend ainsi porter un double message : apporter une aide d'urgence aux populations civiles et interpeller la communauté internationale sur la nécessité de mettre fin au blocus.

De notre correspondante
Majda Khellaf

NÉGOCIATIONS AVEC L'IRAN

Washington demande une pause de 20 ans de l'enrichissement d'uranium

LES ÉTATS-UNIS auraient proposé à Téhéran une suspension de 20 ans de l'enrichissement de son uranium. Selon des sources, citant des responsables proches des discussions tenues le 11 avril à Islamabad, l'Iran l'aurait refusée, mais aurait suggéré une pause limitée à cinq ans, creusant le désaccord. Trois jours après les pourparlers échoués, les détails cruciaux se précisent. Selon des médias américains citant des responsables proches des négociations, les discussions du 11 avril entre l'Iran et les États-Unis à Islamabad ont buté sur une exigence centrale : une suspension de vingt ans du programme d'enrichissement d'uranium iranien. Cette pause de deux décennies, proposée par Washington, s'accompagnerait d'un allègement progressif des sanctions économiques. L'objectif principal serait, selon la version officielle de la Maison Blanche, d'apaiser les inquiétudes concernant le développement nucléaire de l'Iran, susceptible de mener à la fabrication d'armes nucléaires. Washington espère ainsi gagner du temps pour élaborer un nouvel accord international semblable à l'accord de Vienne de 2015, qui avait limité les activités nucléaires iraniennes. Cependant, cet accord avait échoué en 2018 lorsque Donald Trump a retiré son pays, relançant les hostilités et les incertitudes dans la région. Pas plus que cinq ans En réponse, Téhéran aurait proposé une suspension limitée à cinq ans.
Des représentants iraniens ont fait savoir qu'ils étaient ouverts à des négociations, mais insistent sur le fait que toute discussion doit être fondée sur le respect mutuel et la reconnaissance des droits de leur pays. Pour l'Iran, toute remise en cause durable de son droit à enrichir de l'uranium reste inacceptable, les autorités affirmant poursuivre un programme strictement civil. Dans ce contexte, d'autres acteurs tentent de peser sur l'issue des discussions. En février, la Russie s'est dite prête à accueillir sur son territoire de l'uranium enrichi iranien, une option qui pourrait constituer un compromis technique pour réduire les stocks sensibles. Mais cette proposition reste conditionnée à un accord politique global, encore loin d'être acquis. Au-delà des chiffres et des durées, le différend porte sur la confiance mutuelle, aujourd'hui quasi inexistante. Tant que ces questions fondamentales ne seront pas résolues, toute perspective d'accord durable restera incertaine.

R. I.

REFUS FRONTAL DU HEZBOLLAH

Naïm Qassem rejette les négociations avec Israël

ALORS que des négociations entre le Liban et Israël doivent se tenir aujourd'hui à Washington, Naïm Qassem a rejeté fermement les pourparlers avec Tel Aviv, dénonçant une capitulation de son pays. Le Hezbollah affirme déjà poursuivre la lutte armée et refuse tout désarmement. Quelques heures avant une première réunion préparatoire prévue à Washington entre représentants libanais et israéliens, le secrétaire général du Hezbollah, Naïm Qassem, a exprimé son rejet catégorique de toute discussion avec Israël, dénonçant une « soumission » des autorités libanaises. Dans un discours télévisé, il a appelé à annuler ces négociations, estimant qu'elles ne reposent sur aucun rapport de force favorable au Liban et qu'elles constituent une série de « concessions gratuites » face à l'offensive israélienne en cours. Le chef du mouvement chiite pro-iranien a réaffirmé que le Hezbollah avait fait le choix de la confrontation armée pour défendre le Liban, qu'il considère menacé dans son existence même. Selon lui, le conflit dépasse la seule sécurité d'Israël et s'inscrit dans une stratégie visant à affaiblir durablement le pays. Il a ainsi exhorté l'État libanais à assumer un rôle actif dans la défense nationale, accusant ses dirigeants de céder aux pressions américaines et israéliennes, voire de « poignarder la résistance dans le dos ». Un risque de conflit interne Naïm Qassem a également rejeté toute idée de désarmement du Hezbollah, malgré la décision récente du gouvernement libanais de déclarer illégales ses activités militaires. Il a averti contre toute tentative d'imposer une telle mesure, évoquant implicitement le risque de divisions internes. Le mouvement, a-t-il insisté, poursuivra « le combat jusqu'au dernier souffle », refusant toute reddition.

R. I.

ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN

Six blessés enregistrés

SIX BLESSÉS, dont un enfant de huit ans et un nonagénaire, ont été pris en charge par les secours suite à un grave accident de la circulation survenu hier dans la wilaya d'Oran. Le sinistre s'est produit sur un axe routier névralgique de la localité, mobilisant d'importants moyens d'intervention pour l'évacuation des victimes vers les structures de santé locales

L'incident a fait six blessés, âgés de 08 à 90 ans, victimes d'une violente collision en série survenue sur la Route Nationale 11 Le drame qui s'est produit précisément à 20h06 dans la commune de Gdyel, située à environ 26,5 km à l'est d'Oran, a impliqué trois véhicules légers, provoquant des blessures de diverses gravités parmi les passagers.

Aussitôt alertés, les secours de la Protection civile se sont dépêchés sur les lieux pour prodiguer les premiers soins nécessaires aux blessés. Ces derniers ont été évacués en urgence vers l'établissement hospitalier local afin de recevoir la prise en charge médicale adaptée à leur état. Les services de sécurité ont, de leur côté, ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce carambolage sur cet axe particulièrement fréquenté. Les accidents de la route font encore et toujours des ravages, témoignant d'une série noire qui continue àendeuiller les familles et qui impose une prudence de chaque instant pour rompre avec cette spirale tragique.

Rappelons qu'un décès tragique a été enregistré il y a à peine 15 jours en pleine nuit au cœur de la ville d'Oran, après qu'un automobiliste de 51 ans a perdu le contrôle de son véhicule sur le boulevard Hamou Mokhtar. Le drame, survenu aux alentours d'une heure du matin, a vu la voiture terminer sa course brutalement contre un poteau électrique, un choc d'une violence extrême qui a été fatal au conducteur.

Par ailleurs, un autre accident s'était produit dans la même ville peu de temps auparavant, impliquant une collision entre une voiture et une moto près de la ligne du tramway, au lieu-dit Saint-Eugène. Ce sinistre avait causé la mort d'un jeune homme de 20 ans et fait un blessé supplémentaire.

Brahim Mazi

TOUGGOURT

Ouverture d'un nouveau service d'oncologie et d'hématologie

UN SERVICE d'oncologie et d'hématologie a été ouvert à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Lakhdari-Mohamed-Lakhdar à Touggourt. C'est ce qu'a indiqué hier, la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Visant l'amélioration des prestations de santé et de la prise en charge des patients, ce service de 16 lits, doté d'équipements modernes et encadré par un staff médical et paramédical spécialisé, est appelé à assurer les actions de dépistage précoce des cancers et des maladies du sang et assurer des traitements modernes, dont la chimiothérapie, ainsi que le suivi médical spécialisé et le soutien psycho-clinique des malades, a expliqué le DSP, Taha-Hocine Fezzai.

Constituant un acquis qualitatif pour la région, ce nouveau service permettra également d'épargner aux malades les déplacements vers d'autres wilayas pour les motifs de soins, a-t-il souligné.

R. R.

AMÉLIORATION URBAINE À MÉDÉA

120 milliards alloués

Ayant connu un apport démographique important au cours des trois dernières décennies, apport causé par le phénomène d'exode rural, l'agglomération chef-lieu de wilaya subit toujours les effets de pression sur les infrastructures économiques et sociales et une quasi-saturation de ses réseaux de communication et de transport.



La situation étant devenue telle qu'il est devenu urgent de mettre en place des mesures tendant à donner un meilleur aspect de ses espaces urbains et à optimiser l'utilisation des différentes infrastructures intra-muros, en veillant à la bonne conduite des projets d'amélioration urbaine et de réhabilitation en cours de réalisation.

Afin de s'assurer de l'état d'avancement des projets alloués à la ville de Médéa, une réunion de coordination s'est tenue, hier, sous la présidence du wali, Djillali Doumi, en présence du SG de wilaya, de l'Inspecteur général, du directeur de l'administration locale, du directeur de la réglementation et des affaires publiques, du chef de cabinet, des autorités de la commune de Médéa et des directeurs des secteurs concernés. Dans le cadre du programme alloué à la municipalité au titre de l'exercice 2026, il est fait état d'une enveloppe de 120 milliards de cts pour la réalisation de projets pour l'installation de mobilier, l'entretien du réseau routier et le lancement de travaux d'entretien des espaces verts et d'aménagements écologiques.

Ainsi, la ventilation de l'enveloppe pour certains secteurs est donnée comme suit : 30 milliards de cts pour le développement urbain, 11 milliards de cts pour l'éclairage public, 7,4 milliards de centimes pour l'eau et l'assainissement, 20 milliards pour l'amélioration du réseau routier, 20 milliards pour l'hygiène publique.

Dans son intervention, le wali a insisté sur le suivi des travaux et le respect strict et rigoureux des consignes données en matière de qualité et de normes d'exécution. Il a également mis l'accent sur l'obligation pour les entreprises à respecter les délais contractuels, de garantir un travail de qualité pour l'amélioration de l'aspect esthétique de la ville.

Le chef de l'exécutif a instruit les responsables locaux d'accorder beaucoup d'intérêt à l'environnement par une intensification des campagnes de nettoyage, rappelant que la « démarche s'inscrit dans le cadre de la réalisation des objectifs de la vision des pouvoirs publics pour la wilaya visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à valoriser l'esthétique de la commune de Médéa ».

Nabil B.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PSYCHOTROPES À ORAN

Près de 5 000 comprimés saisis

PRÈS DE 5 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES de type Prégabaline ont été saisis et un réseau criminel composé de trois individus a été démantelé par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya d'Oran. Cette opération, menée après une surveillance minutieuse, a permis de neutraliser une importante filière de distribution de substances toxiques qui utilisait un véhicule de tourisme pour camoufler ses activités illicites à travers la région, a indiqué hier un communiqué de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'informations précises et confirmées, les enquêteurs de ce service spécialisé ont mis sous surveillance les mouvements de plusieurs suspects soupçonnés de stocker et de distribuer des substances illicites à grande échelle.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le réseau utilisait une stratégie de dissimulation bien rodée. Les trafiquants se servaient notamment d'un véhicule de tourisme pour assurer le transport et la livraison de la marchandise, espérant ainsi tromper la vigilance des services de sécurité. Après une filature minutieuse, les policiers ont réussi à localiser avec précision le domicile servant de base arrière pour le stockage de ces produits toxiques. Une fois le dispositif de sécurité mis en place, et en coordination étroite avec le procureur de la République près le tribunal d'Es-Sénia, une perquisition a été ordonnée.

L'intervention a été concluante : elle a permis l'interpellation de trois individus en flagrant délit. À l'intérieur de la demeure, les éléments de la BRI ont mis la main sur une quantité importante de psychotropes, soit précisément 4 890 comprimés de type Prégabaline (300 mg), une substance plus connue sous son nom de rue « la fusée ». Outre la drogue, les enquêteurs ont également saisi le véhicule utilisé pour le trafic ainsi qu'une somme d'argent issue de la vente de ces produits.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Elle témoigne, une nouvelle fois, de la vigilance accrue des forces de l'ordre face à l'émergence de nouveaux réseaux criminels et de leur détermination à neutraliser les circuits de trafic de psychotropes qui menacent la santé et la sécurité publiques.

Brahim Mazi

MOIS DU PATRIMOINE À TIZI-OUZOU

Revisiter l'histoire de la civilisation

Comme il est de coutume, les mois d'avril et mai de chaque année, durant 30 jours, le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya est passé en revue à Tizi-Ouzou. Fidèle à sa ligne, la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou organise, du 18 avril au 18 mai, une série d'activités mettant à l'honneur le patrimoine national. Pour cette année, le thème retenu est intitulé « Notre patrimoine… notre civilisation ».

Cette manifestation scientifique et culturelle coïncide avec la Journée internationale des monuments et des sites, célébrée le 18 avril, ainsi qu'avec la Journée internationale des musées, fêtée le 18 mai. Dans ce sens, l'institution dirigée par Nabila Gouméziane a, une fois encore, mis au point un programme riche et varié, qui sera exécuté au niveau des établissements culturels sous tutelle.

« Dans une démarche visant à valoriser le patrimoine culturel algérien et à renforcer sa transmission aux nouvelles générations, nous avons prévu plusieurs activités culturelles, artistiques et scientifiques qui seront organisées au niveau de tous nos établissements », a déclaré la responsable, avant d'ajouter : « À travers cette initiative, la Direction de la culture et des arts réaffirme son engagement en faveur de la préservation, de la valorisation et de la transmission du patrimoine culturel national, tout en œuvrant à renforcer la conscience historique et culturelle, notamment auprès des jeunes générations ».

Nabila Gouméziane a également souligné que l'Algérie est le premier pays à avoir ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003. Cette manifestation vise ainsi à motiver la population, notamment la jeunesse, à protéger et préserver les biens culturels nationaux, lutter contre le trafic d'antiquités et promouvoir le tourisme culturel.

Au programme de ce mois, dont le coup d'envoi sera donné ce samedi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, figurent des expositions en lien direct avec le patrimoine culturel algérien. Il est également prévu un forum du livre à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire du 8 mai 1945, des journées d'étude ainsi qu'une master class consacrée à la nouba algérienne.



L'événement sera également marqué par la tenue d'ateliers artistiques et éducatifs englobant la mosaïque, le moulage, le dessin, le conte populaire ainsi que la réalisation et la décoration de poterie. Dans la même dynamique, des visites pédagogiques seront organisées au profit des élèves et des associations vers des sites emblématiques, tels que le site archéologique de Tigzirt, le mausolée de Taksebt et la maison natale d'Abane Ramdane.

« Un programme de proximité sera également mis en œuvre en collaboration avec le mouvement associatif et proposé au public au niveau de l'annexe de la maison de la culture d'Azazga ainsi que dans les bibliothèques de proximité, afin d'assurer une large participation citoyenne », indique un communiqué de la Direction de la culture et des arts de la wilaya.

En matière d'expositions, le public pourra découvrir, dans les espaces culturels, des documents de grande valeur historique : photographies, coupures de presse et archives liées au patrimoine culturel algérien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces expositions sont organisées en collaboration avec le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, autour notamment du Livre du patrimoine culturel des Archives de Tizi-Ouzou.

S'y ajoutent des manuscrits originaux et numériques présentés avec l'Association nationale « Origines du patrimoine national », des éléments du haïk et du costume traditionnel d'Alger, avec une présentation « Qada Al-Asima » par l'Association culturelle « Al-Saâda », ainsi que des antiquités et outils anciens exposés par le collectionneur Tahni Hamimi. Des gravures sur cuivre réalisées par Sahouane Mohamed viennent compléter cet ensemble.

Parallèlement, des conférences seront animées autour du patrimoine, accompagnées d'ateliers de contes populaires, de mosaïque, de fabrication et décoration de poterie et de fossiles, ainsi que de journées d'étude autour du thème « Faire la nouba algérienne ». Un regard sur la guerre de libération nationale sera également proposé à travers des projections de films, en lien avec la commémoration des massacres du 8 mai 1945. Enfin, la population scolaire n'est pas oubliée. Elle bénéficiera, tout au long de ce mois, de visites guidées vers des sites et monuments historiques. Un excellent moyen de renforcer sa formation pédagogique.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS «ALI MAÂCHI»

Le jury de la 20e édition installé

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présidé, ce lundi, la cérémonie d'installation du jury de la 20e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs «Ali Maâchi», au titre de l'année 2026, indique un communiqué du ministère.

Le jury entamera son travail par l'évaluation de 564 œuvres créatives répondant aux conditions de participation, reçues par le ministère via la plateforme numérique et les dossiers papier, précise le communiqué.

Ce jury regroupe des personnalités issues de différentes disciplines créatives, à savoir: Djazia Cherrih, Fatima Ouazene, Abdelouahab Benmansour, Ahmed Taibaoui, Lakhder Fellous, Abderrahmane Bouzerba, Ibrahim Chergui, Makhlouf Boukrouh, Kaddour Nourredine, Abbas Righi, Khalil Baba Ahmed et Yacine Boughazi, sous la présidence de Slimane Djouadi.

Lors de cette cérémonie d'installation, la ministre a adressé une série de recommandations aux membres du jury, insistant sur la transparence, l'intégrité, le strict respect de la neutralité et la garantie de l'égalité des chances entre tous les jeunes créateurs, en Algérie comme à l'étranger.

Elle a également souligné que la qualité et la valeur créative de l'œuvre doivent constituer «le seul critère de sélection», appelant le jury à prendre en considération la spécificité culturelle algérienne des œuvres en lice, conformément à la politique du ministère en matière d'encouragement des jeunes talents.

Les lauréats seront honorés lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, le 8 juin prochain.

R. C.



FEYENOORD

Hadj Moussa signe une saison record



ÉTINCELANT avec le Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj Moussa confirme tout son potentiel. L'ailier droit se distingue notamment par ses qualités techniques et sa capacité à éliminer ses adversaires grâce à ses dribbles. Cette saison, l'international algérien a également franchi un cap sur le plan statistique. Considéré comme le successeur de Riyad Mahrez en équipe d'Algérie, Hadj Moussa est en train de signer la saison la plus prolifique de sa carrière en termes de contributions offensives. Avec la passe décisive délivrée dimanche face au NEC Nijmegen, le joueur de 24 ans a atteint la barre des 7 offrandes toutes compétitions confondues cette saison. À cela s'ajoutent 11 réalisations, portant son total à 18 contributions (buts et passes décisives). L'ailier formé au RC Lens fait ainsi beaucoup mieux que lors de l'exercice précédent, qui constituait jusque-là sa meilleure saison avec 14 contributions. Fait notable, Anis Hadj Moussa a amélioré ses statistiques tout en disputant moins de rencontres. Lors de la saison actuelle, il a pris part à 36 matches, contre 43 apparitions lors de l'exercice précédent. Âgé de 24 ans, Hadj Moussa est d'ailleurs annoncé sur le départ lors du prochain mercato estival. Plusieurs clubs suivent déjà de près ses performances, ce qui laisse présager un marché des transferts animé autour de son profil. Du côté du Feyenoord, on se frotte déjà les mains à l'idée de recevoir l'offre la plus intéressante possible. Avec encore quatre matches à disputer avec le Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj Moussa aura pour objectif de terminer la saison avec son club dans une position qualificative pour la Ligue des Champions, tout en cherchant à améliorer encore ses statistiques personnelles. Ensuite, la Coupe du Monde 2026 sera au programme de celui qui s'annonce comme le successeur de Riyad Mahrez sur le flanc droit des Verts.

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE ELITE

Mahrez envoie Al-Ahli en quarts

AL-AHLI SC a validé son billet pour les quarts de finale de la Ligue des Champions d'Asie Elite, en s'imposant face aux Qataris de Al-Duhail SC (1-0), lundi au stade de Djeddah, au terme d'un match âprement disputé.

Il a fallu attendre les prolongations pour voir la décision se faire, grâce à un éclair de génie du capitaine des Verts Riyad Mahrez. D'un somptueux coup franc direct à la 117e minute, l'ailier algérien a délivré les siens et permis à Al-Ahli de poursuivre la défense de son titre continental. En face, l'attaquant international algérien Adil Boulbina a disputé l'intégralité de la rencontre sous les couleurs d'Al-Duhail, sans parvenir à faire la différence. Le club qatari est dirigé par l'ancien sélectionneur national Djamel Belmadi, qui voit ainsi son équipe quitter la compétition dès les huitièmes de finale. Avec cette nouvelle réalisation, Mahrez confirme son excellente saison : il totalise désormais 8 buts et 13 passes décisives en 37 apparitions toutes compétitions confondues. Qualifié pour le tour suivant, Al-Ahli affrontera vendredi les Malaisiens de Johor Darul Ta'zim, avec l'ambition de poursuivre son parcours et de conserver sa couronne asiatique.

COUPE DU MONDE 2026

ALERTE POUR MANDREA À L'APPROCHE DE LA COUPE DU MONDE !

Victime d'une blessure à l'épaule, Mandrea forfait pour le Mondial ?

Anthony Mandrea pourrait connaître une fin de saison prématurée. De retour dans les plans de l'équipe d'Algérie depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2025, le sélectionneur national avait en effet décidé de refaire appel à ses services malgré le fait qu'il évolue désormais avec le SM Caen, pensionnaire du Championnat National.



Selon France Bleu, le portier international algérien a reçu un coup lors de l'entraînement de Caen ce lundi. Une blessure jugée suffisamment sérieuse pour nécessiter son transport au CHU de Caen. D'après la même source, Mandrea a été victime d'une luxation de l'épaule. Les prochaines heures devraient apporter davantage de précisions concernant son état de santé, mais surtout la durée de son indisponibilité.

Selon les premières informations, Mandrea souffre d'une luxation de l'épaule, une blessure sérieuse qui pourrait l'éloigner des terrains pendant une longue période.

Déjà incertain pour les prochaines échéances de son club, le dernier rempart algérien devrait surtout manquer la Coupe du monde 2026, un véritable coup dur pour la sélection nationale.

Cette blessure intervient pourtant quelques jours seulement après sa solide prestation face au Paris 13 Atletico, où il avait contribué au succès des siens (3-0). Un contraste brutal pour le gardien, désormais confronté à une longue phase de récupération.

Le staff médical du club normand devrait communiquer davantage dans les prochaines heures, mais l'inquiétude est déjà grande autour de l'état de santé de l'un des gardiens de l'EN à l'approche de la Coupe du monde 2026 (11 juin – 19 juillet). Ce coup dur intervient au pire moment pour l'ancien gardien de l'Angers SCO, alors que la Coupe du Monde 2026 en Amérique approche à grands pas. Les Fennecs doivent en effet entamer leur dernier stage de préparation dans moins de deux mois.

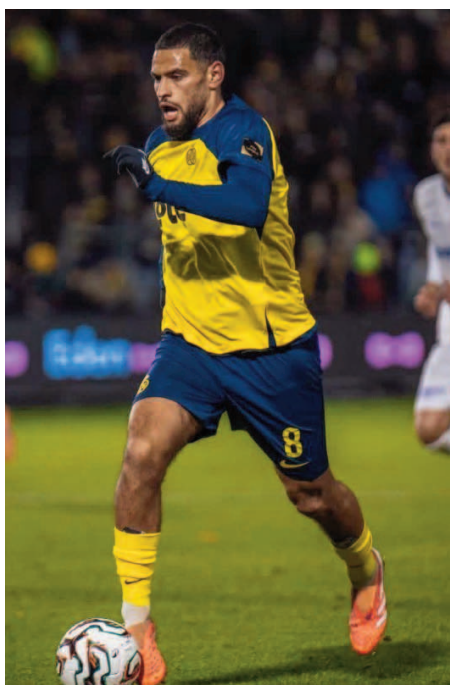
Anthony Mandrea était d'ailleurs présent lors du récent stage organisé en Italie, sans toutefois entrer en jeu. Le sélectionneur avait préféré donner sa chance à Melvin Mastil lors du premier match amical face au Guatemala, avant d'aligner le gardien numéro un Luca Zidane contre l'Uruguay.

UNION SAINT-GILLOISE

Zorgane en feu en Belgique ; vers un retour en sélection?

BRILLANT semaine après semaine, Adem Zorgane s'impose comme l'un des hommes forts de la saison en Belgique. Le milieu de terrain algérien a une nouvelle fois confirmé son excellente dynamique en participant à la victoire de l'Union Saint-Gilloise, solide leader de la Jupiler Pro League à l'approche du sprint final. Incontournable dans l'entrejeu, Zorgane enchaîne les titularisations et affiche une régularité remarquable. Par son volume de jeu, sa vision et son influence, il contribue largement à la domination de son équipe, bien installée en tête du championnat à quelques journées de la fin.

Ses performances n'ont d'ailleurs pas échappé aux observateurs. Après le succès face à Malines, la presse belge, notamment La Dernière Heure, a salué la prestation du joueur, le décrivant comme un véritable patron du milieu de terrain. À 26 ans, le natif de Sétif en est déjà à 43 apparitions toutes compétitions confondues cette saison. Un chiffre qui témoigne de son importance et qui le place parmi les joueurs algériens les plus utilisés en Europe. Et la cadence pourrait encore s'accélérer : avec neuf rencontres restantes, dont une finale de Coupe de Belgique et des play-offs décisifs, Zorgane est bien parti pour franchir la barre symbolique des 50 matchs et viser un doublé historique avec son club. Pourtant, malgré cette saison pleine, le milieu algérien reste dans l'attente d'un retour en sélection. Non convoqué lors du dernier stage par le sélectionneur Vladimir Petkovic pour des choix techniques, Zorgane n'a pas pour autant baissé les bras. Déterminé, il poursuit ses efforts avec l'ambition de retrouver sa place chez les Verts à l'approche des grandes échéances internationales.



Dans une période où la concurrence est rude, ses performances actuelles plaident clairement en sa faveur. Reste à savoir si elles suffiront à convaincre le staff technique de lui redonner sa chance au plus haut niveau.

IBRAHIM MAZA

Le nouveau joyau que Leverkusen ne lâchera pas à moins de 70 millions d'euros

Le football européen a un nouveau nom sur toutes les lèvres, et il porte les couleurs du Bayer Leverkusen. Alors que le printemps 2026 s'installe, une certitude émane des bureaux de la BayArena : Ibrahim Maza n'est plus un espoir, c'est une institution. Face à l'insistance des cadors de Premier League et de Liga, la direction du club allemand a tranché : le ticket d'entrée pour les négociations est fixé à 70 millions d'euros. Minimum.



Il y a encore moins de deux ans, Ibrahim Maza était le secret le mieux gardé de Berlin. Formé au Hertha, le jeune milieu offensif d'origine algérienne et vietnamienne montrait déjà des signes de précocité hors normes. Mais c'est sous la houlette de Xabi Alonso (ou de son successeur) à Leverkusen que le diamant a été poli. Arrivé pour environ 12 millions d'euros, Maza a réalisé une plus-value sportive et financière quasi inédite en Allemagne. En l'espace d'une saison et demie, sa vision de jeu, sa capacité à casser les lignes par la passe et son sang-froid devant le but ont fait de lui le successeur désigné de Florian Wirtz.

POURQUOI 70 MILLIONS D'EUROS ? LE DÉCRYPTAGE FINANCIER

Le chiffre peut paraître vertigineux pour un joueur de 20 ans, mais il répond à une logique de marché implacable .Engagé jusqu'en juin 2030, Leverkusen est en position de force. Le club n'a aucune pression vendeuse. L'inflation des profils «Creative 10» : Les milieux créatifs capables de percuter et de finir sont rares. Sur le marché actuel, un joueur de ce profil, jeune et international, se négocie rarement sous la barre des 60-65 millions. Le «Label Leverkusen» : Après les succès de Havertz, Diaby et Wirtz, les acheteurs savent que les joueurs sortant de l'usine Bayer sont «prêts à l'emploi» pour le très haut niveau.

Pour l'Algérie, Ibrahim Maza représente le renouveau. Après l'ère Mahrez, les supporters attendaient un nouveau prodige capable de porter le jeu de l'Equipe Nationale. Sa participation à la CAN 2025 a été le déclic. Avec 2 buts et une influence grandissante dans le vestiaire malgré son jeune âge, Maza apporte cette touche technique européenne alliée à la grinta algérienne. Vladimir Petkovic (ou le sélectionneur en place) en a fait sa plaque tournante. Chaque performance en sélection fait grimper sa cote de popularité à Alger, mais aussi son prix sur le marché des transferts.

Ce qui affole les recruteurs de Manchester City ou de l'Atlético de Madrid, c'est la polyvalence de Maza. Il excelle dans le «half-space» gauche, rentrant sur son pied droit pour distribuer ou frapper.

Il affiche un taux de passes réussies dans le dernier tiers de 87%, un chiffre d'élite mondiale.

Contrairement aux meneurs de jeu à l'ancienne, Maza participe activement au pressing déclenché par son équipe, une qualité indispensable dans le football moderne. Le cercle des prétendants est restreint. Si Leverkusen refuse de négocier sous les 70 millions, seuls quelques clubs restent en lice Manchester City * Liverpool. Le PSG . En fixant ce prix de 70 millions d'euros, le Bayer Leverkusen protège son investissement mais envoie aussi un message de respect à Ibrahim Maza. Le club reconnaît sa valeur mondiale. Pour l'Algérie, c'est la fierté de voir l'un des siens devenir l'un des joueurs les plus chers de l'histoire du football africain .Le feuilleton de l'été ne fait que commencer. Mais une chose est sûre : celui qui voudra s'offrir le génie de la BayArena devra signer un chèque historique.

Jaouen Hadjam : Vers un retour imminent après trois mois d'absence

LE FOOTBALL est parfois une affaire de patience et de résilience. Pour Jaouen Hadjam, le latéral gauche des Young Boys de Berne et de l'équipe nationale d'Algérie, les trois derniers mois ont ressemblé à une longue traversée du désert. Fauché en plein vol durant la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'ancien Nantais s'apprête enfin à fouler de nouveau les pelouses de la Super League suisse. Un retour qui tombe à point nommé, tant pour son club que pour les Verts, à l'approche des échéances mondiales.

Tout avait commencé comme un rêve. Titularisé sur le flanc gauche de la défense algérienne par Vladimir Petkovic, Jaouen Hadjam arrivait en Côte d'Ivoire avec un statut de titulaire en puissance, fort de ses performances XXL en championnat suisse. Mais le destin en a décidé autrement le 28 décembre 2025. Lors du match crucial face au Burkina Faso, sur un tacle appuyé mais licite, la cheville gauche du natif de Paris a tourné. Le diagnostic, tombé quelques jours plus tard après son rapatriement à Berne, fut sans appel : rupture des ligaments de la syndesmose. Une blessure qui nécessite non seulement une intervention chirurgicale, mais surtout une rééducation millimétrée pour retrouver l'explosivité nécessaire à un latéral moderne. L'indisponibilité d'un joueur est souvent perçue comme un vide statistique. Pour Hadjam, ce fut un combat quotidien au centre de performance des Young Boys. Opéré début janvier 2026, il a dû observer une période d'immobilisation totale avant de reprendre le travail de renforcement.

Pendant que ses coéquipiers luttaient pour le titre en Suisse et que l'Algérie disputait ses matchs amicaux de mars, Hadjam enchaînait les séances de kinésithérapie et de piscine. Ce «tunnel» de trois mois a permis au joueur de travailler sur d'autres aspects : la vidéo, l'analyse tactique de son placement et le renforcement du haut du corps. «On revient souvent plus fort physiquement d'une telle épreuve si le mental suit», confiait récemment un membre du staff médical bernois.

L'objectif est limpide : être compétitif pour la dernière ligne droite du championnat suisse et, surtout, être parfaitement apte pour le rassemblement de juin avec l'Algérie, étape cruciale avant la Coupe du Monde 2026. Si son retour se passe sans accroc, Jaouen Hadjam sera l'une des attractions du mercato estival. Sa valeur marchande, stabilisée autour de 8 millions d'euros malgré sa blessure, pourrait exploser s'il réalise une fin de saison canon. Plusieurs clubs de Bundesliga et de Ligue 1 gardent un œil attentif sur sa rééducation. Mais avant de penser au transfert, l'enfant de la cité des 3000 à Aulnay-sous-Bois n'a qu'une hâte : ressentir à nouveau l'odeur de la pelouse et la ferveur des supporters. Le «roc» est de retour, et le football algérien s'en réjouit d'avance.



REPBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE — **MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**

QUATRIEME REGION MILITAIRE

CHAHID CHIHANI BACHIR

N° IMMATRICULATION FISCAL (NIF)

422016000030290001 3

Hôpital Mixte de Laghouat martyre deghine « colonel Lotfi »

Annonce d'un appel d'offres ouvert pour l'année 2026
(Deuxième appel d'offre)

Hôpital Mixte de Laghouat martyre deghine« colonel Lotfi » Lance un Appel D'offre ouvert est la procédure selon laquelle tout candidat qualifié peut soumissionner pour l'année 2026

Conformément à l'article 39 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 précisant les règles générales liées à la commande publique, ainsi que l'article 43 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public en **vue entretien et réparation des infrastruction et espace Vert** répartisen lots séparés comme suit :

LOT N°1 :Nettoyage et désinfections pavillon d'urgence+ laboratoire d'urgence + radiologie

LOT N°2 : Nettoyage et désinfections des d'éfirent services hospitalier

LOT N°3 :entretien des espaces Verts de L'Hôpital.

Les fournisseurs : ayant le code d'activité qui corespant à l'objet de l'appel d'offre ouvert

Les fournisseurs : Intéressées par le présent avis d'appel d'offre ouvert peuvent retirer le cahier des charges au prés **d'Hôpital Mixte de Laghouat martyre deghine« colonel Lotfi »**,bureau des marchès dès la parution du présent avis aux quotidiens nationaux (en arabe et en français) ou BOMOP. Sous réserve d'un paiement de 5000 DA est versée au trésor public des établissements de santé.

Les offres doivent être déposés **10 jours** à 9:30 h, a compter de la date de la première parution du présent avis sur un quotidiens national ou le BOMOP.

L'offre est présentée sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offre pour l'année **2026**.L'objet de l'appel d'offre, l'adresse du maitre de l'ouvrage et la mention (à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres). Cette enveloppe comportera trois autres enveloppes scellées : dossier de candidature) - (l'offre technique) - (l'offrefinancière).

Sont insérés dans des enveloppes séparés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature"ou "offre technique«ou"offre financière"selon le cas.

1-Enveloppe de dossier de candidature : doit comporter les pièces suivantes.

1) Déclaration de candidature.
2) Déclaration de probité.
3) Statuts pour les sociétés.
4) Caractéristiques techniques.
5) Copie du registre de commerceélectronique.
6) Liste du matériel.
7) Copie les moyens humains validés par cnas en cour de validité.
8) Chiffres d'affaires moyens des 3 dernières années (2022-2023-2024)
9) Certificat de bonne exécution des 3 dernières années (2022-2023-2024).
10) Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés en cour de validité.
11) Copie des mises à jour de CNAS, CASNOS en cour de validité.
12) Copie du casier judiciaire en cour de validité.
13) Copie de l'extrait de rôles apurée ou par échéancier, visé non inclus à la liste des fraudeurs.
14) Copie de la carte d'Identification fiscale(NIF).

2- Enveloppe de l'offre technique : Doit comporter les pièces suivantes :

1) Déclaration à souscrire.
2) Le cahier des charges portant la mention manuscrite " lu et accepté".
3) Mémoire technique justifié.
4) Liste des documents.
5) Certificat c20.

3- Enveloppe de l'offrefinancière :Doit comporter les pièces suivantes :

1) La lettre de soumission.
2) Le bordereau des prix unitaires.
3) Le devis quantitatif et estimatif.
4) Analytique de prix globale et forfait.

Séance d'ouverture des plis : L'ouverture des plis technique et financière dans le dernier jour de déposé les offres, prévue en séance publique et se tiendra à **Hôpital Mixte de Laghouat martyre deghine« colonel Lotfi »**le jour de dépôt des offres a 11h 00mn.

Les soumissionnaires sont invités a assisté a la séance d'ouverture.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt et D'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant (a la même heure).

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2616011941**

ALGERIE TELECOM
EPE / SPA au capital social de 115 000 000 000 DA RC n° 02 B18083
NIF : 000 216 001 808 337
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER CENTRE
COMPLEXE AISSAT IDIR 1ER MAI, ALGER
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT PATREMOINE ET MOYENS

Toujours plus proche

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 04/DOT ALGER CENTRE/SDFS/DPM/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Centre lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales relatif aux :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE MAINTENANCE SUPPORT OPTIQUE / BLOC E COMPLEXE AISSAT IDIR

Les entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment, de droit algérien, titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 2 (deux) et plus dans le secteur du bâtiment, en cours de validité, ne détenant aucun contrat ou marché en cours portant sur des travaux de bâtiment (aménagement, réfection ou réhabilitation) avec la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Centre, et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Centre
Complexe Aissat Idir 1er Mai, Alger
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

Contre paiement de cinq mille dinars algériens (5 000.00 DA) non remboursable à verser à la banque BNA agence Ben M'Hidi, compte bancaire N° 001 00623 0300 000 012-95.

Les offres doivent être composées :

➢ **D'un dossier administratif** :
A insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention :

DENOMINATION DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/DOT ALGER CENTRE/SDFS/DPM/2026 »
« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE MAINTENANCE SUPPORT OPTIQUE / BLOC E COMPLEXE AISSAT IDIR»
DOSSIER ADMINISTRATIF

Et doit comprendre ce qui suit :

Partie 1 :

- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire ;
- Délégation de pouvoir de signature dûment renseignée, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire;
- Copie de registre de commerce électronique.
- Copie du statut de l'entreprise pour les personnes morales ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Copie de l'attestation de solvabilité bancaire du soumissionnaire (compte commercial pour les personnes physiques et morales) datée de l'année de la soumission émise par sa banque, accompagnée des identifiants RIB (signés et portant un cachet lisible) ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de 03 mois ;
- Copie de la mise à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH), en cours de validité.
- Copie du casier judiciaire ou casier judiciaire électronique du propriétaire du registre de commerce et du délégataire, daté de moins de 03 mois (en cours de validité).

Partie 2 : Dossier d'éligibilité :

- Copie du Certificat de qualification et classification professionnel (catégorie 2 et plus) dans le secteur du bâtiment en cours de validité en cours de validité ;

➢ **D'une offre technique** :
A insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention :

DENOMINATION DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/DOT ALGER CENTRE/SDFS/DPM/2026 »
«TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE MAINTENANCE SUPPORT OPTIQUE / BLOC E COMPLEXE AISSAT IDIR»
OFFRE TECHNIQUE

Et doit comprendre ce qui suit :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire
- Les attestations de bonne exécution signées et portant un cachet lisible pour les travaux d'aménagement intérieure et ou de réfection (**travaux réalisés** durant les dix (10) dernières années.
- Engagement portant sur les moyens matériels dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire, accompagné d'une fiche ou d'un PV de constatation, d'évaluation et d'estimation et ou rapport d'expertise datant de moins de trois (03) ans du matériel proposé sur l'engagement moyens matériels fonctionnels, délivré par un huissier de justice ou un expert
- Engagement portant sur les moyens humains dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire, accompagné des diplômes pour le chef de projet et conducteur de travaux ou TS en bâtiment ainsi que des copies d'attestation d'affiliation à la CNAS de tous les salariés figurant sur l'engagement,
- Attestation de visite du site dûment renseigné, validé par le département patrimoine et moyens datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Engagement portant sur les délais d'exécution des travaux exprimés en jours calendaires, dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire
- Planning détaillé et étudié de réalisation des travaux par semaine et par corps d'état dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire
- Le cahier des charges accompagné de l'attestation d'acceptation des clauses et conditions du cahier des charges dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire

➢ **D'une offre Financière** :
A insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention

DENOMINATION DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/DOT ALGER CENTRE/SDFS/DPM/2026 »
«TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE MAINTENANCE SUPPORT OPTIQUE / BLOC E COMPLEXE AISSAT IDIR»
OFFRE FINANCIERE

Et doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission dûment renseignée datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire ;
- Le bordereau des prix unitaires, en hors taxes, exprimé en chiffres et en lettres, dûment renseigné, signé, daté et cacheté sur toutes les pages ;
- Le détail quantitatif estimatif, en hors taxes et toutes taxes comprises, dûment renseigné, signé, daté et cacheté sur toutes les pages ;

Le dossier administratif, offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme, et doit comporter que la mention :

ALGERIE TELECOM –SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER CENTRE
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/DOT ALGER CENTRE/SDFS/DPM/2026 »
«TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE MAINTENANCE SUPPORT OPTIQUE / BLOC E COMPLEXE AISSAT IDIR»
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le délai de préparation des offres est fixé à **quinze (15) jours calendaires**, à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation de **08h00** à **13h00** et devront être déposées à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM SPA
La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Centre
Complexe Aissat Idir 1er Mai, Alger
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

L'ouverture des plis se fera en séance plénière en présence des soumissionnaires au dernier jour du délai de préparation à **13h00** à la salle de réunion de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Centre.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180 jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2616013523**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOGRATIQUE ET POPULAIRE

nistère de l'enseignement supérieur et
la Recherche Scientifique

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Centre de Recherche en Mathématiques Appliquées
crma@mesrs.dz

C.R.M.A

مركز البحث في الرياضيات التطبيقية

Avis de Recrutement

Le Centre de Recherche en Mathématiques Appliquées recrute par voie d'un concours sur titre dans les grades suivants :

1/Personnel de soutien a la Recherche

Grade	Nombre de Poste	Spécialités Demandés	Lieu de Travail
Administrateur de la Recherche Niveau 2	02	Master ou un diplôme reconnu équivalent sciences humaines et sociologie. Spécialité sciences de l'information et de la communication	Centre de Recherche en Mathématiques Appliquées. Sidi Abdellah
Technicien Supérieur de Soutien à la Recherche	05	Technicien Supérieur en Informatique ou Diplôme d'Etudes universitaires Appliquées -DEUA- **1ere spécialité** : Maintenance des Systèmes Informatiques. **2eme spécialité** : Gestion. **3eme spécialité** : Réseaux et systèmes informatiques	Centre de Recherche en Mathématiques Appliquées. Sidi Abdellah

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :
-Demande manuscrite signée par l'intéressé(e), indiquant le grade postulé, l'adresse complète et le numéro de téléphone.
-deux (02) photos d'identité.
-une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation justifiant la position du candidat vis-à-vis du service national.
-Un certificat de médecine générale et de phtisiologie attestant l'aptitude du candidat à occuper le poste de travail visé
-Une Copie de la pièce d'identité nationale.
-Extrait de Naissance
-Une copie du diplôme requis auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
-Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
-Un extrait de naissance.
- Une copie du titre ou du diplôme requis, accompagnée du relevé de notes du cursus d'études ou de formation.
-Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat à télécharger sur le site de la fonction publique www.concours-fonction-publique.gov.dz
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
-Promesse de démission pour les fonctionnaires en poste.
-Attestation justifiant la période de travail accomplie par le candidat dans le cadre des contrats du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des diplômés, en qualité de contractuel, le cas échéant.
- Une attestation justifiant le suivi par le candidat d'une formation complémentaire d'un niveau supérieur au titre ou au diplôme requis pour la participation au concours, dans la même spécialité, le cas échéant.
-Attestation de major de promotion, le cas échéant

Les candidats définitivement admis doivent préalablement à leur nomination compléter leurs dossiers de candidature par les documents ci-dessous :

Une (01) Fiche familiale
04 Photos.

Délai d'inscription et dépôt de dossier :
Un délai de 15 jour ouvrable à partir de la date de la 1er publication de cet avis

Dépôt de dossier :
Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse suivante :
Centre de Recherche en Mathématiques Appliquées, Pôle scientifique et technologique Abdelhafid Iheddaden Sidi abdellah Mahelma (Service du personnel et Formation)

Remarque : Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2616013501**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
UNIVERSITE D'ALGER 3
Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 408020000160863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi n° 23-12 du 18Moharram1445 correspondant au 5 août 2023et aux dispositions des articles 82 et 65 du décret présidentiel n°15- 247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics , l'Université d'Alger 3, informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné à **l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°01/ UA3/VRDPO/2026** relatif au**: ETUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESIDENCE UNIVERSITAIRE TRANCHE 2026 - WILAYA D'ALGER REPARTIE EN SIX (06) LOTS :**
LOT N01 : étude, suivi des travaux de réhabilitation des résidences universitaires bouraoui ammar **(tranche 2)** et el-allia **(tranche 2).**
lot n02 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires bab ezzouar 3 **(tranche 2)** et abdelkader belarbi **(tranche 2).**
lot n03 : étude, suivi des travaux de réhabilitation des résidences universitaires **djilali lyabes filles-ex hydia 2-**, dely brahim 1 filles et hydra 3 garçons.
lot n04 : étude, suivi des travaux de réhabilitation des résidences universitaires taleb abderahmane 1 garçons et taleb abderahmane 2 garçons.
lot n05 : étude, suivi des travaux de réhabilitation des résidences universitaires m'hamed youssefi **(tranche 2)** et beni messous garçons.
lot n06 : étude, suivi des travaux de réhabilitation des résidences universitaires hydra centre garçons **(tranche 2)** et ben aknoun filles.

Publié dans les journaux **« AFRICA NEWS »** du 28/03/2026 en langue nationale, **«LE JEUNE INDEPENDANT»** le 26/03/2026 en langue française

Qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'Université d'Alger 3, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

Soumissionnaire		Le numéro d'identification fiscale (NIF)	Montant	La note technico financière	Remarque
Lot n01	SPA AMARA RECHERCHE ETUDE FORMATION ET ANIMATION	002416128272873	6 500 000.00 en TTC	129	Mieux disant
Lot n02	DJOUBER IBRAHIM	183170800286191	10 850 000.00 en TTC	130	Mieux disant
Lot n03	ABDESSELAM MOHAMED NABIL	18417010115715100000	6 500 000.00 en TTC	117	Mieux disant
Lot n04	MOUDJADJ NOUREDDINE	167410700362146	16 500 000.00 en TTC	128.5	Mieux disant
Lot n05	TABOUCHE MOUSSA	175440100219193	6 150 000.00 en TTC	125	Mieux disant
Lot n06	KALEM ABDELGHANI	18509010287216100000	15 500 000.00 en TTC	125	Mieux disant

Tous les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'adresse : 11, chemin Doudou Mokhtar ,Ben Aknoun ,Alger- Algérie

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2616013311**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
NIF 0985 460 190 390 21

AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 01/2026

a direction de la santé et de la population de la wilaya d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités inimales N°01/2026 pour **Etude et Suivi pour la réhabilitation des structures de santé à travers la wilaya**
-lot N°01 : Etude et Suivi pour la réhabilitation de la Polyclinique AIN TOLBA
-lot N°02 : Etude et Suivi pour la réhabilitation de la Polyclinique AIN EL KIHEL
-lot N°03 : Etude et Suivi pour la réhabilitation de la Polyclinique CHAABAT EL HAM
a date limitée du dépôt de la soumission est fixée de **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et les uotidiens nationaux sont accordés aux soumissionnaires pour préparer les offres. L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour, 14 h, au niveau de la direction de la santé et de la population.
Les bureaux d'études peuvent soumissionner pour les Trois (03) sites.
Les bureaux d'études peuvent être attributaires des 03 sites.
onditions minimales d'éligibilité des soumissionnaires :
euls les bureaux d'études publics ou privés agrées ayant :
apacités professionnelles
euls les bureaux d'études publics ou privés agrées ayant :
apacités techniques: disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
loyen humain : doit être justifié par diplômes, CV, attestation de travail et/ou certificat de travail, la mise à jour CNAS et les attestations d'affiliation NAS valide dans la période de préparation des offres il s'agit de :
Un architecte
Un ingénieur ou Master : en génie civil option : CCI- Structure – Bâtiments
Métreur vérificateur
éférences professionnelles:
yant déjà conçu et suivi des projets classé a la catégorie <> et plus dans le domaine du bâtiment justifiée par des attestations de bonne exécution élivrées par des maitres d'ouvrages publics (minimum 02 attestations)
) **Capacité financières:**
es candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieure à 4.000.000,00 DA.il s'agit du chiffres d'affaire moyen des trois ernière année , joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans des 03 trois dernière année déposé auprès des services mpétents.
Dossier d'Appel d'Offres:
Dossier de candidature
Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée , signée et paraphée -Une déclaration de probité ; remplis daté et signée C20 -Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager du BET
out document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :- les capacités techniques des soumissionnaires (moyens humains et férences professionnelles)-Agrément portant inscription à l'ordre des architectes - Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les mpôts -Mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité -Extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de payement et porte la mention non inscrit fichier national des fraudeurs en cours de validité. -Copie de la carte d'identification fiscale et de numéro d'identification fiscale« NIF »
iste nominative justifiée du personnel du BET.-Références professionnelles du soumissionnaire.-Casier judiciaire datant de 03 mois - En cas roupement ; un protocole d'accord doit être signé par un acte notarié.
Moyens humain : justifié par diplômes, CV, attestation de travail et/ou certificat de travail, la mise jour CNAS et les attestations d'affiliations CNAS alide -Moyens matériels : Véhicule : Justifié par carte grise + assurance ou facture d'achat au nom du soumissionnaire, un micro ordinateur avec mprimante (justifiés par factures d'achat au nom du BET)
L'offre technique comprendra:
Une déclaration à souscrire renseignée, datée signée et paraphée -Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite lu et accepté ».- Le planning d'exécution de la mission-Le mémoire technique dument renseigné
-**L'offre financière comprendra:**
u lettre de soumission remplis datée, signée et paraphée
lordereau des prix unitaires.
Détail quantitatif et estimatif
Récapitulatif général

u cas ou le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et tournée au soumissionnaire. L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir uf par la commission d'ouverture et l'évaluation des plis techniques et financiers – Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités inimales N° 01/2026 –
tude et Suivi pour la réhabilitation des structures de santé à travers la wilaya
-lot N°01 : Etude et Suivi pour la réhabilitation de la Polyclinique AIN TOLBA
-lot N°02 : Etude et Suivi pour la réhabilitation de la Polyclinique AIN EL KIHEL
-lot N°03 : Etude et Suivi pour la réhabilitation de la Polyclinique CHAABAT EL HAM
a date limité du dépôt de la soumission et fixée à **15 jours** a partir de la première parution de cet avis. La validité des offres est fixée à **105 jours** à partir lu date limite de dépôt de l'offre.
ur toute informations complémentaire. se rapprocher de la direction de la santé et de la population de la wilaya D'AIN TEMOUCHENT ou ntacter au:
Tél. : 043.79.67.95 Fax : 043.79.66.95 E-mail : dsp46.aintmouchent@gmail.com

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2631006792**



Comment Microsoft veut empêcher les agents IA de devenir incontrôlables

Des agents IA incontrôlables pourraient causer de sérieux problèmes : la solution Entra de Microsoft tente de les maîtriser.

La multitude d'annonces relatives à l'IA lors de la conférence Microsoft Ignite était telle qu'il était facile de passer à côté de l'importance de certains lancements moins médiatisés.
Parmi ces annonces, on trouvait Entra Agent ID, dont l'objectif principal est d'utiliser Microsoft Entra pour gérer les agents IA de la même manière qu'Entra gère actuellement les utilisateurs humains. C'est à dire attribuer à chaque agent une identité unique et appliquer les contrôles d'identité Entra habituels, tels que l'accès conditionnel, la gouvernance des identités et la protection des identités. Entra est la solution de gestion des identités et des accès (IAM) de Microsoft basée sur le cloud.
Cette idée d'« équivalence de personnalité » pour les agents d'IA est également évoquée par la Fondation OpenID et par Okta, un concurrent de Microsoft en matière d'IAM.

Vers une approche centrée sur l'identité

Les systèmes IAM comme Entra sont utilisés pour attribuer aux utilisateurs des identités numériques et un accès aux ressources de l'entreprise. Et une idée croissante est que ces mêmes systèmes IAM devraient être utilisés pour gérer l'accès des agents d'IA à ces mêmes systèmes.
Et bien que le déploiement d'agents d'IA organisationnels soit encore à ses balbutiements, la prolifération attendue d'agents d'IA autorisés et de leurs homologues non autorisés (shadow IT) rend urgente l'adoption d'une approche centrée sur l'identité.

Des agents d'IA partout

Aujourd'hui, le nombre d'utilisateurs dépasse largement celui des agents d'IA. Cependant, le développement et le déploiement d'agents orientés métier étant devenus extrêmement simples grâce à des outils comme tasklet.ai, même les utilisateurs lambda seront tentés, dans la plus pure tradition du shadow IT, d'utiliser ces agents d'IA.
Selon Gartner, 42 % des participants à son enquête 2026 auprès des DSI et des responsables technologiques ont déclaré que leur entreprise prévoyait de déployer des agents d'IA dans les 12 prochains mois. Un porte-parole de Gartner a déclaré que d'ici 2030, les DSI s'attendent à ce que :

0 % du travail informatique soit effectué par des humains sans IA
75 % par des humains assistés par l'IA
25 % par l'IA seule
Agent ID est à la base un système d'étiquetage des agents
Le ratio utilisateurs/agents pourrait donc facilement s'inverser. Au point que les agents (dont certains bénéficieront d'une autonomie considérable) pourraient être plusieurs ordres de grandeur supérieurs aux utilisateurs humains.
Pour aider les entreprises à anticiper la prolifération des agents avant d'être distancées, Microsoft a présenté en avant-première Agent ID en mai dernier lors de sa conférence Build.
Il s'agissait alors d'un simple prototype, un système d'étiquetage des agents.

Ce qu'il y a dans Entra

Six mois plus tard Entra Agent ID est devenu une solution complète de gestion des identités des agents, intégrée à la plateforme d'IA Agent 365 de Microsoft. Cette plateforme s'étend à l'ensemble de l'écosystème Microsoft. Comme illustré dans la capture d'écran ci-dessous, le tableau de bord Agent ID est désormais accessible via le menu de navigation de gauche de Microsoft Entra.
Dans Entra ID, le système de gestion et de provisionnement des identités basé sur le cloud de Microsoft (traditionnellement utilisé pour gérer l'interaction entre les utilisateurs et les ressources auxquelles ils doivent accéder), l'option « ID d'agent » apparaît dans le menu de navigation de gauche. Une fois sélectionnée, un tableau de bord récapitulant tous les agents d'IA connus s'affiche. À partir de là, les administrateurs informatiques peuvent explorer les données en fonction de la catégorie de l'agent, de son statut actif, de sa date de création et d'autres critères. Source : Microsoft Par exemple, des plateformes Microsoft telles que Copilot Studio et Azure AI Foundry sont utilisées pour développer et déployer des agents d'IA. Et là aussi ces agents sont automatiquement et de manière unique enregistrés dans le registre des agents Entra. Il en va de même pour les autres agents d'IA qui intègrent l'organisation via d'autres composantes de l'infrastructure d'IA de Microsoft. Lors de la conférence Ignite, Microsoft a également annoncé la disponibilité d'une série d'agents de sécurité préconfigurés (développés par Microsoft ou par des partenaires).
Lorsque les clients choisissent d'activer ces agents depuis Microsoft Entra, Purview, Defender et Intune, leur présence sur le réseau d'entreprise est automatiquement enregistrée dans le registre des agents Entra.
Recenser, identifier, gérer les autorisations
Pour les agents conçus ou proposés en dehors de l'écosystème Microsoft, le registre d'agents Entra sera mis à jour via l'API RESTful Graph (cette fonctionnalité est actuellement en version bêta). Cependant, pour les autres agents d'IA que les employés choisissent d'utiliser en dehors du cadre de la DSI, il n'existe actuellement aucun moyen manuel (par exemple, un formulaire) de mettre à jour le registre.
Cependant, si les ressources en question (celles auxquelles un agent doit accéder) sont déjà soumises à une forme de supervision centralisée, certains contrôles peuvent déjà être en place pour empêcher l'accès par toute personne autre que les identités autorisées (humains, agents ou autres).
« Nous avons étendu [Entra] pour gérer les agents, et cela répond à trois problématiques majeures pour nos clients », explique Microsoft à ZDNET. « Premièrement, il faut recenser tous mes agents. Lesquels sont-ils et de quoi sont-ils capables ? Deuxièmement, il est essentiel d'attribuer un identifiant unique à chaque agent afin de pouvoir suivre son activité sur l'ensemble de votre infrastructure. Par exemple, s'il tente d'accéder à des documents SharePoint ou à des données dans Azure ou AWS. Troisièmement, il faut gérer les autorisations de ces agents et veiller à appliquer le principe du moindre privilège : les agents ne sont autorisés qu'à effectuer les actions prévues. Toute action suspecte ou inhabituelle entraîne la suspension automatique de leur accès. »
Un atout majeur en matière de conformité
Dans une perspective plus globale, Microsoft considère Entra Agent ID et la plateforme de contrôle Agent 365 comme un atout majeur en matière de conformité.
Par exemple, elles permettent de contrôler l'accès aux données dans des environnements hautement réglementés où un agent incontrôlé pourrait entraîner de graves conséquences juridiques (sans parler du risque de divulgation de données sensibles et des dommages irréparables potentiels pour les victimes en aval).
Une offre commerciale pas encore définie
La préversion publique présentée lors de la conférence Ignite est disponible sans frais supplémentaires pour les clients Microsoft.
Cependant, une fois la version commerciale disponible au premier trimestre 2026, son utilisation sera soumise à des frais supplémentaires.
Entra est proposé sous licence par utilisateur et par mois. Concernant l'identification des agents, Microsoft explore actuellement plusieurs pistes avec ses clients, dont une basée sur le volume d'activité de l'agent (c'est-à-dire la mesure dans laquelle il interagit avec les ressources de l'organisation pour le compte d'un ou plusieurs utilisateurs). Toutefois, le modèle économique et la tarification exacts n'ont pas encore été annoncés.

Comment Apple, Google et Microsoft veulent nous sauver des "deepfakes"

Pour lutter contre la désinformation induite par l'IA, les géants de la tech doivent collaborer pour adopter ces normes ouvertes. L'absence d'Apple et de X soulève des inquiétudes.

L'essor des contenus générés par l'IA met l'innovation et l'inquiétude au premier plan du paysage médiatique. Des images, des vidéos et des enregistrements vocaux hyperréalistes peuvent désormais être créés par toute personne ayant accès à des outils tels que DALL-E, Midjourney et Sora.

Ces technologies ont démocratisé la création de contenu, permettant aux artistes et aux spécialistes du marketing de repousser les limites de la créativité.

Toutefois, cette accessibilité s'accompagne d'un aspect plus sombre. Des acteurs malveillants peuvent utiliser ces outils pour usurper l'identité de personnalités publiques, diffuser des fausses nouvelles ou manipuler le public à des fins politiques ou financières.

La décision de Disney de recréer numériquement la voix de James Earl Jones pour les futurs films Star Wars est un exemple frappant de l'entrée de cette technologie dans l'usage courant. Si cette décision démontre le potentiel de l'IA dans le domaine du divertissement, elle rappelle également les risques que pose la technologie de reproduction vocale lorsqu'elle est exploitée à des fins préjudiciables.

Face à cette situation, les géants de la technologie comme Google, Apple et Microsoft travaillent à préserver l'authenticité et l'intégrité des contenus.

Le rôle de C2PA dans l'authenticité des contenus

La Coalition for Content Provenance and Authenticity, dirigée par la Fondation Linux, est un organisme de normalisation. En intégrant des métadonnées et des filigranes dans les images, les vidéos et les fichiers audio, la spécification C2PA permet de suivre et de vérifier l'origine, la création et toute modification du contenu numérique.

Au cours des derniers mois, Google a considérablement accru sa participation à la C2PA, en rejoignant le comité de pilotage. Cette étape fait suite à la décision de Meta de rejoindre le même comité au début du mois de septembre 2024.

Google intègre désormais les C2PA Content Credentials dans ses principaux services. Notamment Google Search, Ads et, à terme, YouTube. En permettant aux utilisateurs de consulter les métadonnées et d'identifier si une image a été créée ou modifiée à l'aide de l'IA, Google vise à lutter contre la diffusion de contenus manipulés.

Apple, le grand absent

Microsoft a également intégré C2PA dans ses outils phares, tels que Designer et CoPilot. Cette étape complète le travail de Microsoft sur le Projet Origin, qui utilise des signatures cryptographiques pour vérifier l'intégrité du contenu numérique.

Mais l'absence d'Apple dans ces initiatives soulève des inquiétudes. Apple a toujours accordé la priorité à la protection de la vie privée et à la sécurité dans des programmes, tels que Apple Intelligence. Son manque d'implication publique dans le C2PA ou dans des technologies similaires pose problème.

En collaborant avec Google et Microsoft, Apple pourrait contribuer à créer un front plus uni dans la lutte contre la désinformation.

Les autres membres de la C2PA

Un groupe d'organisations soutient la C2PA, élargissant la portée et l'application de ces normes dans tous les secteurs. Les membres sont les suivants :

Amazon : Par l'intermédiaire d'AWS, Amazon veille à ce que la C2PA soit intégrée dans les services de cloud computing, ce qui a un impact sur les entreprises de tous les secteurs.

Intel : En tant que leader dans le domaine du hardware, Intel intègre les normes C2PA au niveau de l'infrastructure.

Truepic : Connu pour sa capture d'images sécurisée, Truepic assure l'authenticité du contenu dès la création du média.

Arm : Étend la norme C2PA aux systèmes IoT et embarqués, élargissant ainsi le champ d'application de la vérification du contenu.

BBC : soutient la C2PA pour vérifier les médias d'information, contribuant ainsi à lutter contre la désinformation dans le domaine du journalisme.

Sony : Veille à ce que la C2PA soit appliquée aux appareils de divertissement, en soutenant la vérification du contenu dans les médias.

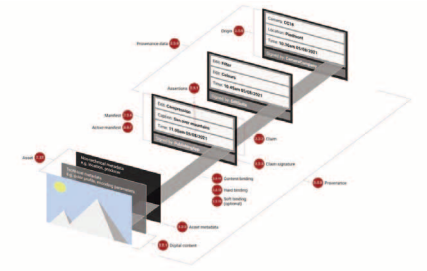
Créer un écosystème de bout en bout pour la vérification du contenu

Pour que les deepfakes et les contenus générés par l'IA soient correctement gérés, un écosystème complet de bout en bout pour la vérification des contenus doit être mis en place.

Cet écosystème engloberait les systèmes d'exploitation, les outils de création de contenu, les services de cloud computing et les plateformes sociales afin de garantir que les médias numériques sont vérifiables à chaque étape de leur cycle de vie.

Quelles sont les briques de technologies qui doivent embarquer le C2PA ?

Les systèmes d'exploitation tels que Windows, macOS, iOS, Android, et les systèmes embarqués pour les appareils IoT et les caméras doivent intégrer le C2PA. Cela garantit que tout fichier multimédia créé, enregistré ou modifié sur ces systèmes porte automatiquement les métadonnées



nécessaires à l'authentification.

Les systèmes d'exploitation intégrés sont particulièrement importants pour les appareils tels que les caméras et les enregistreurs vocaux, qui génèrent d'importants volumes de médias. Par exemple, les images de sécurité ou les enregistrements vocaux capturés par ces appareils doivent être marqués d'un filigrane. L'intégration de la C2PA à ce niveau garantit la traçabilité du contenu, quelle que soit l'application utilisée.

Les plateformes comme Adobe Creative Cloud, Microsoft Office et Final Cut Pro doivent intégrer les normes C2PA dans leurs services et leurs produits. Les outils open source comme GIMP devraient également adopter ces normes afin de créer un processus de vérification du contenu cohérent sur les plateformes professionnelles.

Les plateformes de cloud computing, notamment Google Cloud, Azure, AWS, Oracle Cloud et iCloud d'Apple, doivent adopter la C2PA pour garantir la traçabilité et l'authenticité des contenus générés par l'IA et hébergés dans le cloud dès leur création. Les outils d'IA basés sur le cloud génèrent de grandes quantités de médias numériques.

Les kits de développement (SDK) d'applications mobiles permettant la création ou la modification de contenu doivent intégrer la C2PA dans leurs API. Le but ? Garantir que tous les médias générés sur les smartphones et les tablettes soient immédiatement filigranés et vérifiables.

L'écosystème des médias sociaux et des applications

Les plateformes de médias sociaux telles que Meta, TikTok, X et YouTube comptent parmi les plus grands canaux de distribution de contenu numérique. Leur rôle dans la vérification du contenu devient encore plus critique.

X et Meta ont tous deux introduit des outils GenAI pour la génération d'images. Grok 2 de xAI récemment mis à disposition des utilisateurs, permet de créer des images très réalistes à partir de prompts. Cependant, il manque des garde-fous pour empêcher la création de contenus trompeurs, tels que des représentations réalistes de personnalités publiques.

Ce manque de surveillance soulève des inquiétudes quant à la capacité de X à gérer la désinformation, surtout si l'on considère la réticence d'Elon Musk à mettre en œuvre une modération robuste du contenu.

De même, l'outil Imagine with Meta de Meta, alimenté par son modèle de génération d'images Emu et l'IA Llama 3, intègre la GenAI directement dans des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram et Threads. Compte tenu de la position dominante de X et de Meta dans la création de contenu basée sur l'IA, elles devraient être considérées comme responsables de la mise en œuvre d'outils de gestion de la provenance du contenu qui garantissent la transparence et l'authenticité.

X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA

Bien que Meta ait rejoint le comité de pilotage de la C2PA, elle n'a pas encore pleinement mis en œuvre les normes de la C2PA. Meta a fait des progrès en étiquetant les images générées par l'IA avec des balises "Imaginé avec l'IA" et en intégrant des filigranes et des métadonnées C2PA au contenu généré sur sa plateforme. Ces progrès doivent encore s'étendre à toutes ses applications.

En revanche, X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA. Le fait que la plateforme n'ait pas adopté de normes de vérification du contenu et que Grok puisse générer des images sans restriction expose les utilisateurs à des médias réalistes mais trompeurs. Cette lacune fait de X une cible facile pour la désinformation.

En adoptant les normes C2PA, Meta et X pourraient mieux protéger leurs utilisateurs et l'écosystème numérique contre les risques de manipulation des médias générés par l'IA.

Introduire une blockchain de traçabilité pour les actifs numériques

Une blockchain de traçabilité peut établir un système de suivi des actifs numériques. Chaque modification apportée à un média est enregistrée dans un registre blockchain. Ce système permettrait de vérifier l'intégrité des médias numériques, quel que soit le nombre de fois où ils ont été partagés ou modifiés.

Hachage cryptographiques : Chaque élément de contenu se verrait attribuer un hachage cryptographique unique lors de sa création. Chaque modification ultérieure met à jour le hachage, qui est ensuite enregistré sur la blockchain.

Enregistrements immuables : Le grand livre de la blockchain, tenu par des membres de la C2PA tels que Google, Microsoft et d'autres acteurs clés, garantirait que toutes les modifications apportées aux médias restent visibles et vérifiables. Cela permettrait de créer un historique permanent et inaltérable du cycle de vie du contenu.

Chaîne de conservation : Chaque modification apportée à un élément de contenu serait enregistrée, formant ainsi une chaîne de conservation ininterrompue. Ainsi, même si un contenu est partagé, copié ou modifié, son authenticité et ses origines pourront toujours être retracées jusqu'à la source. En associant les normes C2PA à la technologie blockchain, l'écosystème numérique gagnerait en transparence, ce qui faciliterait le suivi des médias générés et modifiés par l'IA. Ce système constituerait une protection essentielle contre les deepfakes et la désinformation, et contribuerait à garantir que les contenus numériques restent dignes de confiance et authentiques.

L'annonce récente par la Fondation Linux de la création d'une initiative Decentralized Trust, qui compte plus de 100 membres fondateurs, renforce encore ce modèle. Ce système créerait un cadre pour la vérification des identités numériques à travers les plateformes. Les créateurs, les éditeurs et les distributeurs de contenu seraient ainsi authentifiés tout au long du cycle de vie du contenu.

Depuis 1948, 100 avions ont disparu en plein vol et n'ont jamais été retrouvés !



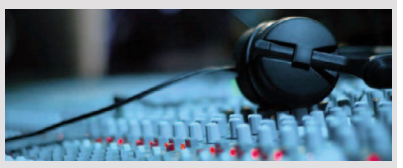
LA DERNIÈRE disparition est celle du vol MH370 de Malaysia Airlines qui transportait 239 personnes et qui a été porté disparu depuis le 8 mars 2014. Sa disparition est de loin la plus grande catastrophe inexpliquée de l'aviation. Pourtant, de telles disparitions ne sont pas si fréquentes. En effet, selon les registres rassemblés par le Réseau de la sécurité aérienne (Aviation Safety Network), 100 avions ont disparu en plein vol et n'ont jamais été retrouvés depuis 1948. Certains des plus remarquables incluent :

Un Lockheed L1049, affrété par l'armée américaine pour emmener des soldats au Vietnam, a disparu à mi-vol en mars 1962, après avoir ravitaillé une base aérienne. Il y avait 107 personnes à bord. Aucune épave n'a été trouvée dans une recherche à grande échelle de huit jours du Pacifique.

Un Boeing 707 : En janvier 1979, un vol de fret opéré par le transporteur brésilien Varig a disparu dans le Pacifique Nord peu après avoir décollé de Tokyo pour le Brésil. Six membres brésiliens étaient à bord. L'avion n'a jamais été retrouvée.

Un Boeing 727, Angola, 2003: Cet ancien avion de ligne d'American Airlines a été loué à une compagnie aérienne angolaise avant d'être mis hors service à l'aéroport de Luanda pour non-paiement des factures. Un mécanicien américain était la seule personne connue pour être à bord de cet avion en mai 2003 pour un test. Sans transpondeur, l'avion a disparu dans l'Atlantique et n'a jamais été retrouvé.

Le son se déplace 15 fois plus rapidement dans le fer que dans l'air !



LE SON, qu'il soit propagé dans le fer ou dans l'air, est constitué d'ondes qui se déplacent de la même manière mais pas à la même vitesse. Les ondes sonores peuvent traverser toute substance, y compris les gaz, les liquides (comme l'eau) et les solides (comme le métal).

La vitesse du son varie d'une substance à une autre, en effet, le son se déplace plus lentement dans les gaz et plus rapidement dans les liquides et encore plus rapidement dans les solides.

Le son se propage à une vitesse de 343,2 mètres par seconde dans l'air, il se déplace à 1 484 mètres par secondes dans l'eau (4,3 fois plus vite que dans l'air) et à 5 120 m/s dans le fer. Dans un matériau exceptionnellement rigide comme le diamant, le son se propage une vitesse de 12 000 m/s , ce qui correspond à la vitesse maximale du son.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Suicides, meurtres, faillites, accidents: un palais vénitien "maudit" est à vendre

Immortalisé par Monet, très fréquemment mentionné dans la littérature, et objet de rêve pour tout agent immobilier: le Palazzo Dario, joyau architectural idéalement situé sur le Grand Canal de Venise, est à vendre. Pourtant, trouver un acquéreur pour cette demeure extraordinaire s'annonce difficile. La bâtisse a, en effet, la réputation d'être "maudite".





Le Palazzo Dario, également connu sous le nom de Ca' Dario, se situe au cœur de Venise, à deux pas de la célèbre Collection Peggy Guggenheim. Sa façade, typique du début de la Renaissance vénitienne, est l'une des plus caractéristiques de la ville. Depuis la fin du XVe siècle, les magnifiques vitraux du Ca' Dario projettent des reflets nacrés sur l'eau.

Giovanni Dario

Le palais doit son nom à son premier propriétaire, Giovanni Dario, diplomate considéré comme un réel héros depuis la signature d'un traité de paix avec l'Empire ottoman. Au fil des siècles, Ca' Dario a abrité des nobles, de riches marchands et même des stars du rock britanniques. En 1908, il fut immortalisé par Claude Monet lors de son voyage à Venise et décrit un an plus tard par l'écrivain Henry James dans son récit de voyage "Heures italiennes".

"Le palais maudit de Venise"

Ca' Dario comporte neuf chambres, huit salles de bains et de vastes salles de bal ornées de fresques. Malgré son âge et son architecture asymétrique penchée vers la droite, il est dans un état impeccable. Son prix annoncé de 20 millions d'euros ne devrait pas dissuader les acheteurs potentiels, comme le souligne The Guardian. En revanche, son passé sulfureux risque peut-être de les freiner. Au fil des ans, les agents immobiliers ont eu du mal à se défaire de la réputation de Ca' Dario, surnommé "le palais maudit de Venise".

Christie's

Une nouvelle tentative de vente de l'immeuble a lieu actuellement, appuyée par des rénovations. Ce défi est porté par la division immobilière de luxe de la maison de ventes aux enchères Christie's et l'agence immobilière Engel & Völkers.

Sur son site web, Christie's décrit l'édifice comme un "joyau architectural" orné d'arches gothiques, de lustres anciens de Murano, d'une loggia, d'une terrasse sur le toit et même d'un jardin. Parmi ses autres atouts figure le quartier vénitien paisible, à l'abri des foules de touristes, et situé sur la partie la plus prestigieuse du Grand Canal. Mais l'argumentaire de vente a omis un léger détail: les histoires à l'origine de la légende de la malédiction du Ca' Dario. Ce n'est pas un hasard si le palais est vide depuis des années.

Décès et faillite

Selon la légende, le bâtiment est lié à au moins sept morts étranges et prématurées. Il serait également frappé d'une malédiction financière: plusieurs propriétaires ont fait faillite après avoir possédé Ca' Dario.

Le décès le plus macabre est celui du comte Filippo Giordano delle Lanze, propriétaire du palais en 1970. Il fut assassiné au Palazzo Dario par son amant, un marin qui s'enfuit ensuite à Londres et fut lui-même assassiné.

Accident de voiture

La légende raconte aussi que le palais aurait porté malheur à des personnes de passage ou en vacances. On peut citer l'exemple du chanteur d'opéra Mario Del Monaco, qui renonça à acheter Ca' Dario après un grave accident de voiture survenu alors qu'il se rendait à une visite en 1964. De même, John Entwistle, bassiste des Who, décéda en 2002, une semaine après avoir loué Ca' Dario pour des vacances (malgré les expériences négatives de son ancien gérant).

Dans les années qui suivirent, Ca' Dario continua d'attirer des acheteurs potentiels, séduits par son architecture, parmi lesquels, semble-t-il, Woody Allen. Mais qu'ils aient cru ou non à la "malédiction", tous ont été dissuadés par l'atmosphère pesante qui s'est installée dans le bâtiment.

Inoccupé depuis des années

Selon The Guardian, Ca' Dario a été racheté en 2006 par une société américaine agissant pour le compte du propriétaire actuel, dont l'identité n'a pas été révélée. Le fait que le bâtiment soit resté complètement vide depuis lors ne fait qu'alimenter les rumeurs de malédiction.

Arnaldo Fusello, directeur de Christie's à Venise, a déclaré au journal britannique que les Vénitiens "aiment écouter et raconter de belles histoires". Il a évoqué les "centaines" d'habitants de Ca' Dario qui, au fil des siècles, n'ont pas connu une mort prématurée, comme Giovanni Dario lui-même, décédé de causes naturelles à l'âge de 80 ans. Sa fille Marietta, qui a hérité de l'immeuble, a eu un sort plus tragique. Marietta et son mari, Vincenzo Barbaro, ont fait faillite. Ce dernier a été poignardé à mort, et Marietta se serait suicidée en se jetant dans le Grand Canal. Leur fils a été assassiné en Crète. Davide Busato, historien local, explique que les rumeurs de malédiction ont commencé dans les années 1970 et ont explosé après le suicide de Raul Gardini dans les années 1990.

Ce territoire se déplace chaque année de 2 cm, avertissent les géophysiciens

Des chercheurs ont récemment constaté les déformations du Groenland, qui se déplace lentement vers le nord-est chaque année. Les contractions et les expansions de l'île pourraient avoir des grandes répercussions sur notre planète.



Après avoir traversé plusieurs ères d'accumulation et de fonte des glaces, le Groenland se déplace désormais de 2 centimètres vers le nord-est chaque année, s'étirant par endroits, et se contractant à d'autres, affirme une étude de la Technical University of Denmark (DTU).

Plus de glace en haut, moins de glace en bas

Pour constater ce phénomène, une équipe internationale de chercheurs a analysé le déplacement de 58 points GPS spécifiques sur l'île, sur plus de 20 ans. Le résultat est la mesure la plus précise des mouvements du Groenland jamais établie.

"La glace qui a fondu ces dernières décennies a poussé le Groenland vers l'extérieur et provoqué un soulèvement qui a agrandi sa surface vers le nord-est", explique le géophysicien Danjal Longfors Berg à ScienceAlert. "Et en même temps, de l'autre côté, le Groenland se contracte vers l'intérieur à cause de changements préhistoriques dans des masses de glace, qui sont liés à la dernière ère glaciaire".

La navigation bouleversée

L'apparition ou la disparition de telles quantités de glace de la surface de la Terre pourraient entraîner des changements significatifs pour notre planète.

Au-delà des conséquences pour la biodiversité, certaines études mentionnent le réveil de volcans auparavant cachés et endormis, ainsi qu'une hausse des émissions de méthane, à cause de la végétalisation de ces régions jusqu'alors enneigées.

Les changements de forme du Groenland redéfiniront également la navigation dans les eaux de l'Atlantique Nord, l'île se déplaçant littéralement sur les cartes.

Alors que la glace disparaît aussi bien au pôle Sud qu'au pôle Nord, les travaux sur les mouvements du Groenland sont essentiels pour comprendre la façon dont la planète répond aux effets continus du changement climatique.

Le Groenland se déplace de 2 cm vers le nord-est chaque année, d'après les géophysiciens, en raison des contractions et expansions de l'île causées par les cycles de fonte et d'accumulation des glaces, selon une étude de la Technical University of Denmark (DTU). Ce phénomène a des répercussions potentielles sur la planète.

Cause : Le mouvement est lié aux cycles de glace (accumulation et fonte) qui déforment le territoire.

Direction : Le déplacement se fait vers le nord-est.

Conséquences : Cette déformation pourrait avoir des impacts significatifs sur l'environnement mondial.

Un robot en quête de l'épave de l'Endurance a découvert d'étranges structures sous-marines

DESTINÉE à localiser l'épave de l'Endurance, le navire de l'explorateur Ernest Shackleton disparu en 1915 en mer de Weddell (Antarctique), une expédition avait mis au jour en 2019 d'étranges structures sous-marines. Six ans plus tard, une étude dévoile la véritable nature de ces constructions.

st-il un fidèle robot ? Le véhicule sous-marin téléguidé "Lassie" a en tout cas rapporté à ses propriétaires des images du fond marin capturées dans l'une des zones les plus inhospitalières de la planète. Ainsi, mêmes s'ils ne sont pas parvenus à localiser l'épave de l'Endurance, les passagers de "l'expédition mer de Weddell 2019" sont revenus de l'Antarctique avec un autre type de trésor.

Six ans plus tard, alors que le navire disparu en 1915 a depuis été retrouvé et a fait l'objet de scans 3D révélant son exceptionnel état de préservation, des scientifiques ont fini par dévoiler l'origine des étranges structures sous-marines filmées par le robot (R.B. Connelly et al. Frontiers in Marine Science, 2025).

Car à cet endroit, plus d'un millier de dépressions circulaires tapissaient le fond marin. Plus troublant encore, chacun de ces puits semblait débarrassé des débris de plancton qui recouvraient les sédiments environnants, formant un paysage "d'un haut degré de géométrie", décrivent les auteurs de la publication dans un communiqué (29 octobre 2025).

Des "nids" sous bonne garde

Sur les images, on aperçoit en effet une multitude de crevasses dont certains sont isolées, d'autres formant des lignes courbes ou des regroupements plus denses (vidéo ci-dessous : après les vingt premières secondes). Le contraste entre la propreté de ces cavités peu profondes et la couche de débris végétaux avoisinante apparaît d'autant plus saisissant.

En fait, les bâtisseurs de ces formes n'étaient autres que… des poissons, révèlent aujourd'hui les chercheurs. Et plus précisément, des légines (ou morues) antarctiques de l'espèce Lindbergichthys nudifrons. Celles-ci construisent en effet des puits dans le sable afin d'y déposer leurs œufs, chaque "nid" étant ensuite placé sous la surveillance d'un parent protégeant sa progéniture des prédateurs.

À l'instar des bancs de poissons, ce comportement pourrait refléter une stratégie évolutive basée sur un subtil équilibre entre coopération et compétition : celle dite du "troupeau égoïste", où les individus situés au centre sont protégés par ceux relégués en périphérie, augmentant ainsi les chances de survie de toute la colonie.

Les nids les plus éloignés appartiennent donc probablement à des poissons "plus grands et plus robustes", capables de défendre seuls leur territoire, suspectent les auteurs.

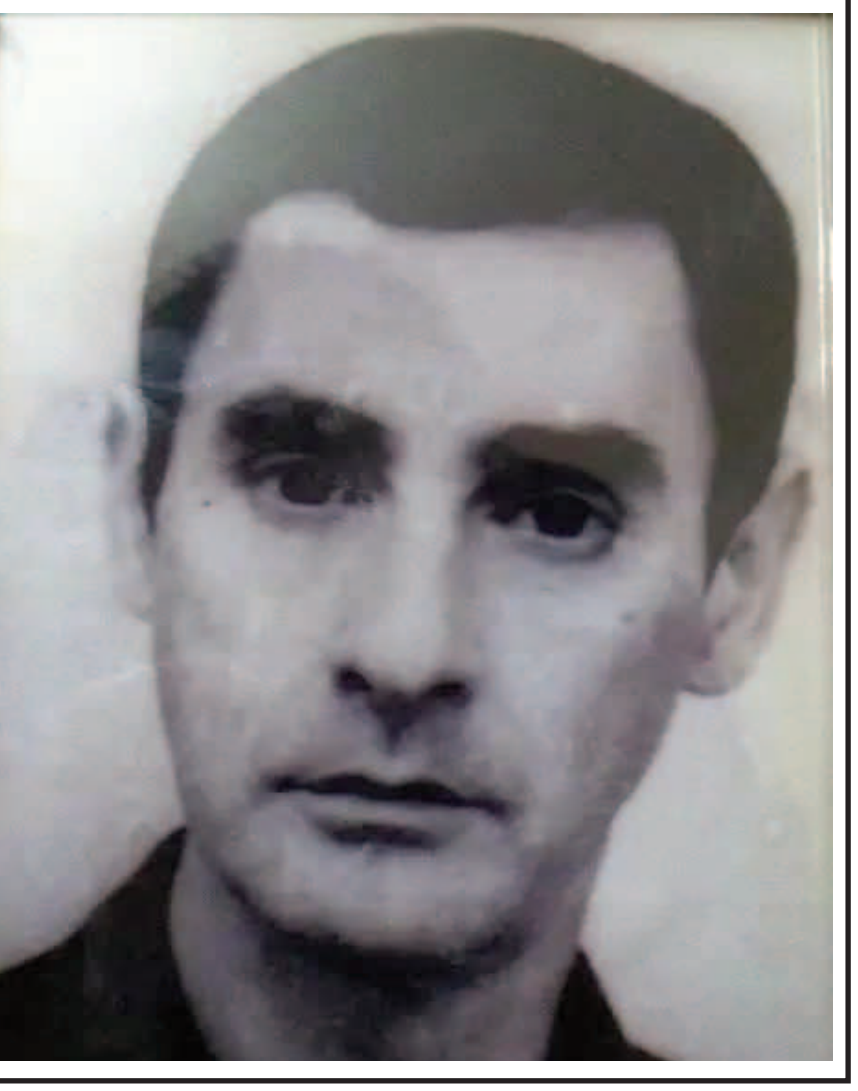
La mer de Weddell, future aire marine protégée ?

Mais pour les scientifiques impliqués, ces images apportent surtout la preuve que la région constitue un écosystème marin vulnérable – un habitat "fragile mais vital" qui soutient la biodiversité antarctique, comme le suggérait déjà une étude antérieure attestant de la présence de l'une des "plus grandes colonies de reproduction de poissons au monde" dans la mer de Weddell (Purser et al. 2022).

PENSÉE

Le 15 avril, il y a 32 ans, notre père

Djoudi Mahfoud



nous a quittés, mais son souvenir demeure à jamais vivant dans nos cœurs.
Papa, tu étais un homme de droiture, de dignité et de grande bonté. Par ton exemple, tu nous as transmis des valeurs précieuses que nous portons encore aujourd'hui.
Les années passent, mais ton absence reste profonde. Elle vit en nous à travers tout ce que tu nous as laissé.
Ta femme, tes huit fils et tes sœurs pensent à toi avec amour et reconnaissance.
Tu nous manques infiniment.

Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS
OFFICE NATIONAL DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS PROTEGES
NIF N°: 1700770102114190

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

N°01/OGEBC/2026

L'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés, agissant au nom et pour le compte du Ministère de la Culture et des Arts en qualité de Maitre d'Ouvrage Délégué informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales **N°01/OGEBC/2026** publié en date du **25 Mars 2026** relatif au projet: **« Etude Et Suivi pour la sécurisation et la mise en valeur du musée et site archéologue de Djemila (Sétif) »Lot 02 : Mise en Valeur,** que le marché du projet cité ci-dessus a été attribué **provisoirement**, après évaluation des offres au Bureau d'Etude **BET SAHLI FAYCAL.**

- Gérante : **BET SAHLI FAYCAL**
- Numéro d'identification fiscale **(NIF) :1700770102114190**
- Note technique : **141/170 Points**
- Note financière :**40 Points**
- Note globale : **181/210 Points**
- Délai d'exécution des études: 0**1 mois (30 Jrs)**
- Délairestauration des travaux : **cinq mois (150Jours)**
- Pour un Montant de : **7 370 800.00DA TTC, Sept million Trois Cent Soixante Dix-Mille Huit Cent dinars Algérien et Zéro Centime**.

Les recours pourront être introduit auprès Secrétariat de la Commission sectorielle des Marchés Publics auprès du Ministère de la Culture et des arts, sis au : Palais de la Culture Moufdi Zakaria, plateau des Anassers kouba, Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2616013430**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ

Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail:
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun,
Annaba

Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La cervicalgie (ou douleurs cervicales) concerne environ les deux tiers des Français. Ce sont des douleurs vives localisées au niveau du cou. Elles disparaissent généralement au bout de quelques jours ou semaines.



Cervicalgie

BIEN-ÊTRE

Cervicalgie, définition et classification

La région cervicale est sollicitée en permanence pour assurer le maintien de la tête, mais elle subit également une adaptation perpétuelle par rapport au tronc afin d'orienter le regard dans la bonne direction.
Le cou est composé de 7 vertèbres cervicales reliant la tête au thorax. Des disques cartilagineux se trouvent entre chacune d'entre elles. Elles sont reliées par des ligaments et des tendons. Des muscles permettent le maintien de la posture et la réalisation de mouvements.
Ainsi, les douleurs cervicales peuvent toucher les tendons, les ligaments, les muscles ou les disques vertébraux.

Les trois grands types de cervicalgie

Les cervicalgies communes
Les douleurs cervicales dites « communes » sont également qualifiées de « non spécifiques ». Leur fréquence dans la population est estimée à 12 personnes sur 1000 par an.
2/3 des gens sont concernés au moins une fois dans leur vie par un épisode douloureux se manifestant en l'absence de maladie ou de contexte traumatique et entraînant une raideur locale.
Divers facteurs comme l'anxiété, l'arthrose, une mauvaise position ou encore l'activité professionnelle ou sportive peuvent en être responsables. On distingue au sein de ce type de cervicalgie, 3 cas de figure :
Les cervicalgies du jeune qui sont provoquées par une mauvaise position, notamment en flexion de façon prolongée pendant le travail ou les loisirs. Elles se traduisent par des douleurs à l'arrière du cou irradiant jusqu'au milieu du dos et des épaules, sans pour autant bloquer le cou ;
Celles du sujet âgé sont localisées plus bas et souvent liées à l'arthrose cervicale. La mobilité du cou est diminuée et fréquemment douloureuse ;
Le torticolis se traduit par la contracture d'un ou plusieurs muscles cervicaux. Il survient généralement durant la nuit et brutalement, suite par exemple, à un mouvement brusque ou une mauvaise position prise en dormant. La douleur est vive avec une attitude anormale de la tête et du cou comme bloqués en flexion et rotation.

Les cervicalgies traumatiques

Les cervicalgies causées par un traumatisme cervical sont majoritairement du fait du fameux « coup du lapin » résultant d'une flexion rapide et brutale du cou aussitôt suivi d'une extension. Ce type de traumatisme survient suite à un choc dans un véhicule ou un plongeon par exemple. De manière générale, les traumatismes affectant le rachis cervical sont tous susceptibles de provoquer des cervicalgies aiguës.

Les cervicalgies symptomatiques

Enfin, les cervicalgies symptomatiques évoquent une douleur liée à une pathologie sous-jacente. Par exemple, la névralgie d'Arnold est caractérisée par une douleur unilatérale de partie haute du cou et irradiant vers la partie inférieure et postérieure du crâne. Elle est engendrée par un conflit entre les 2 premières vertèbres cervicales, souvent en lien avec l'arthrose.
La douleur est décrite comme une décharge électrique ou une sensation de brûlure se déclenchant le plus souvent lors d'une extension ou d'une rotation de la tête.

Symptômes d'une cervicalgie aiguë

La cervicalgie aiguë est une douleur au niveau du cou induisant une gêne lors des mouvements et irradiant jusqu'aux épaules. En plus de la douleur, d'autres symptômes peuvent se manifester comme des maux de tête, des vertiges et une augmentation de la fatigue.
A la suite d'un traumatisme, par exemple le coup du lapin ou une chute, la douleur cervicale peut être associée à des troubles auditifs, visuels, du sommeil ou émotionnels.
Lorsque les douleurs s'étendent et irradient dans un bras, on parle alors de névralgies cervico-brachiales. La douleur est, en général, vive, présente d'un seul côté du cou et irradiant vers l'épaule et le bras du même côté. Les circonstances de sa survenue varient : après une cervicalgie ou après un accident ou un effort. Cette affection correspond à l'irritation d'une racine nerveuse, généralement provoquée par une excroissance osseuse en lien avec l'arthrose ou parfois à une hernie discale.

Cervicalgies chronique et arrêts de travail

Les cervicalgies communes guérissent généralement en quelques jours, celles faisant suite à un traumatisme bénin prennent un peu plus de temps. Cependant, les récidives restent possibles. Il peut alors être utile de rechercher l'historique d'une éventuelle mauvaise posture.
Lorsque les douleurs cervicales persistent plus de 6 mois, on parle alors de cervicalgies chroniques. Généralement, c'est l'arthrose qui en est la cause.
Parfois, la guérison des cervicalgies traîne à cause de l'activité professionnelle exercée. En effet, 10% des salariés seraient concernés, particulièrement ceux travaillant sur un écran d'ordinateur. D'autres fois, ce sont certains facteurs psychologiques qui sont en cause (tensions professionnelles ou familiales, inquiétudes, etc.).
Un arrêt de travail de 3 à 15 jours en moyenne peut compléter la prise en charge dans certaines situations.
La décision de mettre un patient au repos est prise selon plusieurs critères :
La nature du travail, en particulier, lorsque l'activité professionnelle exercée est physique (mouvements répétés de flexion-extension du cou, port de charges lourdes, etc.) ;
L'âge et la forme physique du patient ;
L'intensité des douleurs et leurs réponses au traitement ;
Les conditions de transport et leurs durées.
Lorsque le patient exerce une activité sédentaire, une adaptation ergonomique du poste de travail peut être envisagée.

Diagnostic et traitement des cervicalgies

Le diagnostic des cervicalgies aiguës repose essentiellement sur l'examen clinique du médecin traitant. Des examens complémentaires peuvent cependant être utiles dans certains cas, notamment en cas de récidive, de résistance au traitement ou suite à un traumatisme.

Différents paramètres sont analysés pour établir le diagnostic

Les circonstances de survenue de la cervicalgie ;
Le trajet de la douleur ;
L'intensité des douleurs et l'efficacité des traitements antalgiques (AINS, paracétamol ou aspirine) ;
Les muscles impliqués ;
Le degré d'atteinte de la mobilité ;
La gêne professionnelle ;
Les symptômes associés.
Généralement, les éléments précédents suffisent à diagnostiquer une cervicalgie aiguë. En revanche, dans un contexte de traumatisme, un bilan radiologique complémentaire afin de vérifier l'absence de fractures ou de lésions peut être prescrit.

Un bilan radiologique peut également être demandé lorsque la douleur et la raideur sont intenses ou dans un second temps si le médecin constate une aggravation clinique ou une résistance au traitement prescrit.

Comment traiter et soulager les douleurs cervicales ?

Pour soulager les douleurs liées à une cervicalgie aiguë, le médecin prescrit des antalgiques (médicaments permettant de lutter contre la douleur) : paracétamol ou AINS (Anti-inflammatoires non stéroïdien).
Si le patient n'est pas soulagé, une association paracétamol-codéine, du tramadol ou une association tramadol-paracétamol peut être justifiée en cas de douleurs intenses. Des médicaments myorelaxants peuvent être prescrits pour soulager les contractures musculaires douloureuses.

Lorsque les douleurs sont intenses, un collier cervical en mousse peut être utile en début de cervicalgie.
Enfin, il est parfois nécessaire d'avoir recours à des séances de kinésithérapie, au cours desquelles plusieurs techniques peuvent être utilisées : l'électrothérapie (utilisation des ultrasons et des infrarouges), les tractions vertébrales, les techniques de mobilisations (actives ou passives), les techniques de contracté-relaché, le massage ou certaines manipulations des vertèbres cervicales (contre-indiquées dans les 6 semaines suivant un traumatisme).

Quelques bons réflexes à adopter pour soulager les douleurs du cou

Au-delà des traitements, quelques réflexes peuvent être bénéfiques à adopter pour réduire la douleur en cas de cervicalgie comme vérifier l'état de sa literie, continuer ses activité en les adaptant, prendre un antalgique (paracétamol ou AINS) dès le début des douleurs mais aussi, penser à se détendre, car le stress est un des facteurs aggravants.

Il est aussi possible de prévenir les douleurs cervicales par quelques modifications simples de ses habitudes.

Ainsi, il est conseillé d'entretenir sa musculature cervicale par de petits exercices appris avec le kinésithérapeute et réalisés 2 à 3 fois par semaine. Il est également préférable d'avoir une literie adaptée et de faire régulièrement des pauses en cas de position figée prolongée.
Enfin, il faut toujours adapter sa position à l'activité exercée. Par exemple, devant un écran, la posture adéquate est :
Les pieds posés au sol ou sur un repose-pieds ;
L'angle du coude droit ou un peu plus grand ;
Les avant-bras proches du corps ;
La main dans le prolongement des avant-bras ;
Le dos droit ou légèrement en arrière et reposant sur le dossier.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TEMOUCHENT

NIF : 097646019044907-01

AVIS D'INVITATION

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT informe les soumissionnaires dans le cadre du concours d'architecture restreint N°02/2026 paru dans les quotidiens nationaux « **LE JEUNE INDEPENDANT**» Et «الجزائر الجديدة» le 09/02/2026 pour la maitrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation de 51logements sociaux participatifs+ locaux commerciaux +service s à Ain Témouchent ,que l'opération d'évaluation des dossiers de candidatures conformément au cahier des charge a permis de pré qualifier les bureaux d'études cités ci-dessous:

PROJET ET SITE	LES BUREAU D'ETUDES	ADRESSE
étude et suivi pour la réalisation de 51 logements sociaux participatifs+ locaux commerciaux +services à Ain Témouchent	Groupement: BARAKA (BELHACHEMI +SAIM HADDACHE) **Chef de file** : Mme BELHACHEMI SOUMEYA	N°138 cage A cite Meziane Mohamed AIN TEMOUCHENT
	Groupement: URBAN CONCEPT (MELLALI +RABEHI) **Chef de file** : MELLALI LAKHDAR	S40 bloc 23 cité 345 logements WIAM SIDI BEL ABBES
	BET : MELIANI HIND « ATELIER IBDAA »	36 rue GOURANI Abdellah-ORAN
	BET :KHOUALEF SORIA	Rue 1 er novembre AIN EL ARBAA AIN TEMOUCHENT
	Groupement : SMAHI SA (SMAHI +AMEUR) **Chef de file** : SMAHI OMAR	Angle 01 mai HAMMAM BOUHADJAR AIN TEMOUCHENT
	Groupement ZOUHIRI+BENOUSSAD **Chef de file** :ZOUHIRI JALAL	N°05 place belaid hassnia AIN TEMOUCHENT
	Groupement BATU (ABED +MEROUFEL) **Chef de file : ABED** DJILLALI	59 rue LT KHALLADI SIDI BEL ABBES
	BET : BENAZOUZ ABDELKARIM « CA »	96 cite meziane mohamed AIN TEMOUCHENT

Les bureaux d'études pré qualifiés sont invités à déposer leurs offres techniques, plis des prestations et les plis financiers conformément au cahier des charges article 14 dans un délai de 21 jours à compter de la date de première parution de la présente publication.

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2631006762**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATQUE ET POPULAIRE

WILAYA : Ain – Temouchent
DAIRA : El-Amria
COMMUNE : EL MESSAID
NIF : 46 28 00 426 21 08

Avis d'appel d'offre national ouvert Avec exigence de capacité minimales

N : 03/2026

La commune de El-MESSAID lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N°03/2026 pour le projet*: Etude Et Suivi Et Réalisation D'extension Quartes (04) Classes A L'école Cherrak Mohamed A El Messaid (Réalisation)*

conditions de participation :

Les établissements disposant des capacités minimales et souhaitant participer à cet appel d'offres doivent se rapprocher du bureau du Secrétaria général de la commune d'el Messaid pour retirer le cahier des charges, moyennant le paiement d'une somme de sept mille cinq cents dinars algériens(7 500,00 DZD), non remboursable, auprès du trésorier intercommunale d'EL AMRIA.

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

1- Dossier de candidature :
- Déclaration de candidature remplie, datée, tamponnée et signée
- Déclaration de probité remplie, datée, tamponnée et signée.
- Copie des statuts de la société si nécessaire.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise ;
- les bilans financiers des trois dernières années(2022,2023,2024), certifiée par les services des impôts et préparée par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé.
- Registre de commerce.
- Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier avec calendrier de paiement respecté et signé par les services des impôts.
- C20 signé par les services des impôts
- Attestation de mise à jour **CNAS -CASNOS** et **CACOBATH** en cours de validité.
- Numéros d'immatriculation fiscale.
- Attestation de solvabilité bancaire de l'entreprise en cours de validité.
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires

/Capacités professionnelles :

Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale travaux de bâtiments catégorie trois (03) et ayant réalisé 02 références professionnelles des projets de même nature

Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution le maître de l'ouvrage public.

/ Capacité techniques : moyens humains et matériels

Pour l'encadrement : justifier par copies des diplômes, l'attestation d'affiliation a la **CNAS** en cours de validités le jour de l'ouverture des ou contrat d'insertion des diplômes (**CID**) contrat de travail aidé (**CTA**) en cours de validité et la d'attestation d'affiliation a la **CNAS** en cc de validité le jours de l'ouverture des plis et attestation de travail signe par l'employeur.

Pour les ouvriers : justifier par attestation d'affiliation en cours de validités le jour de l'ouverture des plis.

Liste de moyens matériels : matériels roulants : doit être justifiés par les cartes grises et les assurances en cours de validité le jour l'ouverture des plis prouvant les propriétés du matériel.

Copie de la liste des moyens matériels dument justifiées par un rapport d'huissier de justice + cartes grise attestation d'assurances en cours validité pour les matériels roulant et PV d'expertise pour le matériel non roulant de l'année en cour.

2- Offre technique :

La déclaration à souscrire remplie à la main, datée, cachetée, et signée

un mémoire technique justificative

Cahier des charges signé et paraphé, portant à la dernière page la mention manuscrite **« lu et accepté »**

3- Offre financière :

La lettre de soumission. Remplie en lettres claires, datée, cachetée, et signée

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; rempli, signé, daté cachetée

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; rempli, signé, daté et cachetée

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe anonyme portant trois autres enveloppes : une enveloppe pour le dossier de candidature, une enveloppe pour l'offre technique et une enveloppe pour l'offre financière. Les trois enveloppes sont placées dans une enveloppe extérieure anonyme sur laquelle doit être inscrit :

Annonce d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 03/2026, à n'ouvrir que par le commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, en mentionnant l'intitulé de l'opération.

tude Et Suivi Et Réalisation D'extension Quartes (04) Classes A L'école Cherrak Mohamed A El Messaid (Réalisation)

À déposer à Monsieur **Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de El-MESSAID.**

Les soumissions doivent être préparées dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés publics (Bomop) ou dans la presse électronique en arabe ou en langue étrangère. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai imparti pour la préparation des offres, de 8h00 à 13h55. L'ouverture des plis aura lieu à 14h00 le même jour Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le délai est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant. Cet avis vaut convocation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis au siège d'APC de Massaïd.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2631006655**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE BAB EL ASSA
COMMUNE DE BAB EL ASSA
NIF: 098413185108820

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N: 03/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bab El Assa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivants:

Lot 01 : extension et rénovation du réseau d'assainissement à la localité Bab el Aassa-Centre, Sellam, Auled Silimane, Taadamet et village chahid Achamoui Bachir

Lot 02 : extension et rénovation du réseau d'AEP à localité Bab El Aassa-Centre, Sellam, Allouanet Taadamet

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de des marchés publics ,contras et programme de la commune de bab el assa bureaux 1er étage contre paiement de la somme de **10 000,00** DA.

LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE OU DE PRESELECTION pour le Lot n° 01 et 02 :

1-Capacité professionnelle : Le certificat de qualification et classification de l'Entreprise Activité Principale Travaux Hydraulique Catégorie 03et plus (code assainissement 34 705 et code AEP 34 703)

2- Capacité technique :

- les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages étatique secteur Hydraulique similaire pour chaque lot

. 3--capacité financière : une moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernière années (2022-2023-2024) égal ou supérieure a ¼ du montant de l'estimation administratives de chaque lot (Toutes les entreprise nouvellement crées ne sont pas concernées par cette condition) .

1/ DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT:
- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:

a/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification,(selon le cahier des charge)

b/ Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/ Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

2/ OFFRE TECHNIQUE CONTIENT:
- Une déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/ OFFRE FINANCIERE CONTIENT:
- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 03/2026 l'objet de l'appel d'offres ».

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** est commence à courir à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, lorsqu'elle est requise, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés (bureaux 1er étage) de la commune. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12:00 h.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis intervient, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:00 heures.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2631006668**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERTAVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°:/DEP/2026

N° d'Opération :

Intitulé de l'opération : Réalisation d'un lycée type (800/200R) à Béchar, (Lotissement 278 Escdron)

Monsieur le responsable de l'action de la direction des équipements publics de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

LA RÉALISATION D'UN LYCÉE TYPE 800/200R, AU LOTISSEMENT 278 ESCADRON, COMMUNE DE BÉCHAR, EN LOT UNIQUE

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie ***Quatre (IV) ou plus en bâtiment*** comme activité principale en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment ***d'un montant égal ou supérieur à 200.000.000,00 DA*** justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics et Avoir un cumule des chiffres d'affaires de 03 dernières année (2022, 2023 et 2024) ou (2023, 2024 et 2025) dépasse ou égale à **200.000.000,00 DA** justifié par le certificat « C N°20 » et/ou les bilans financiers.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de ***la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar***, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois(03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLISET D'EVALUATION DES OFFRESAPPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°:...../DEP/2026, *LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 800/200R, AU LOTISSEMENT 278 ESCADRON, COMMUNE DE BECHAR, EN LOT UNIQUE*

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A- DOSSIER DE CANDIDATURE: (Voir l'article 09 du cahier des charges).
B- OFFRE TECHNIQUE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)
C- OFFRE FINANCIÈRE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à **Dix (10) jours** qui court a partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres **avant 10h00mn**, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

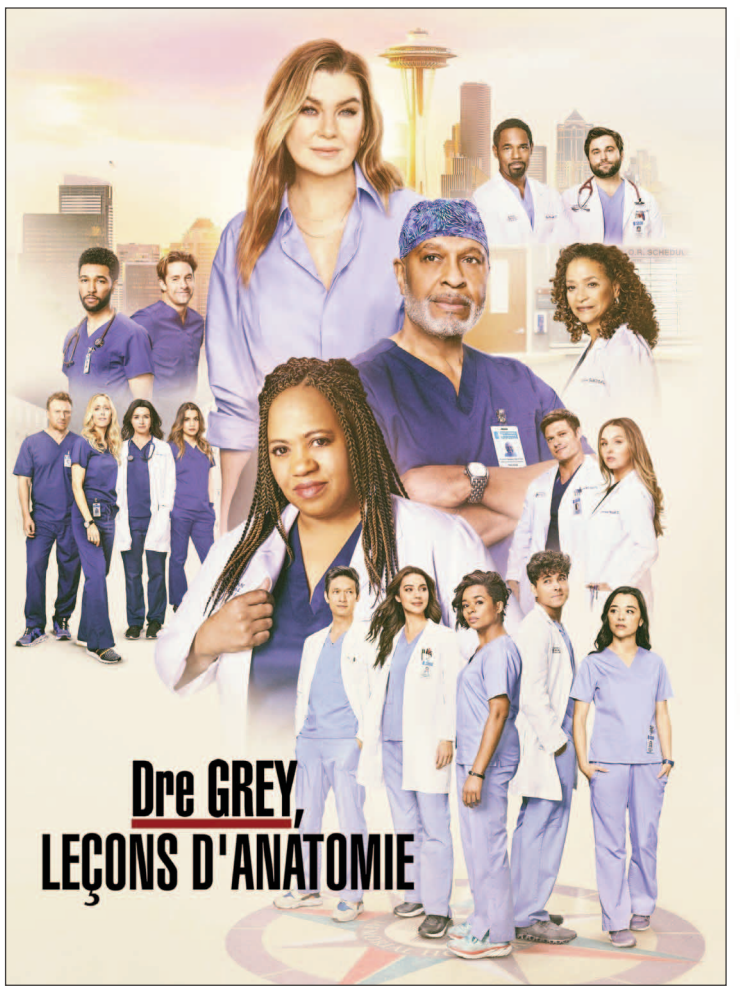
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres **à 10h30mn** au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **10h30 mn**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :

- ***Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.***

Le Jeune Indépendant **du 15/04/2026 / ANEP 2631006801**

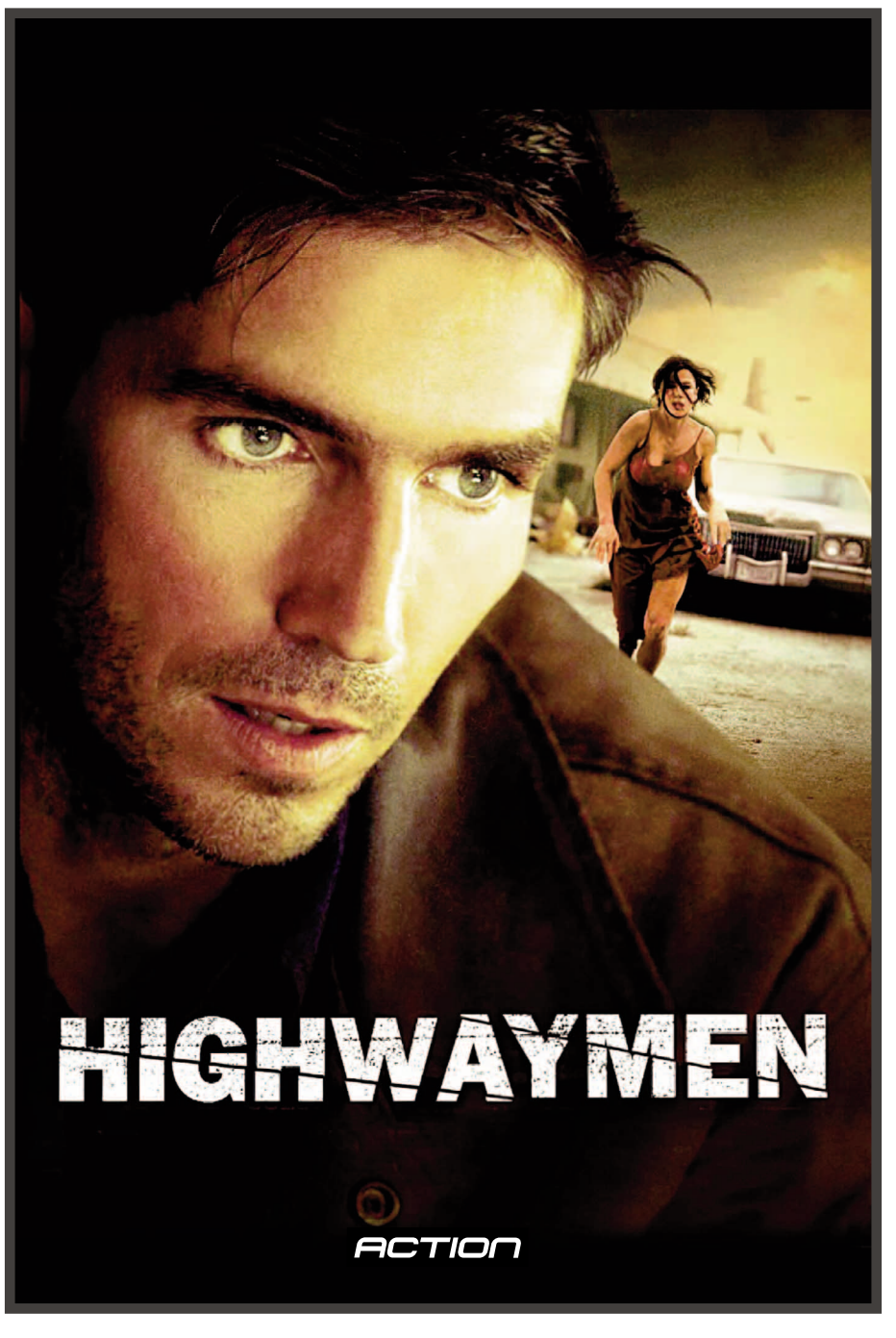




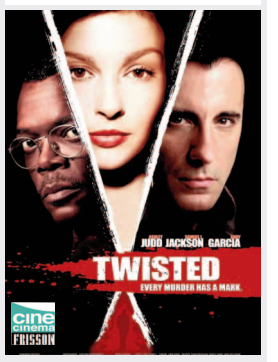








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série hospitalière - Etats-Unis 2025 — TF1
Grey's Anatomy

21h00 Série de suspense - Allemagne 2025 — France 2
Phoenix

21h00 Jeu - 2026 — M6
Top chef

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Bayern Munich / Real Madrid

21h25 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

20h55 Film policier — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2004
Instincts meurtriers

21h05 Magazine éducatif — 6ter
France - 2026
Education : une question, des solutions

21h00 Film policier - France 2025 — CINE+ PREMIER
Six jours

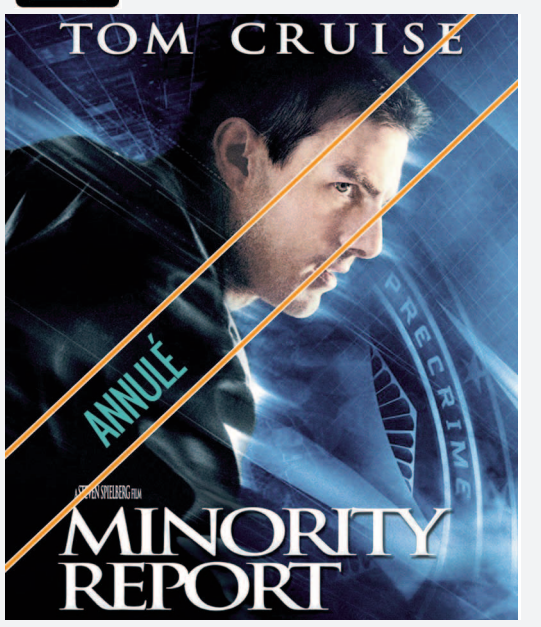
21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

21h00 Cinéma France - 2025 — CINE CINEMA
Les Musiciens

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 1994
Ace Ventura, détective pour chiens et chats

21h15 Comédie — TMC
France - 2023
Les vengeances de maître Poutifard

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 2002)

Minority Report

Dans un futur proche, en 2054, John Anderton (Tom Cruise), chef de l'unité Précrime à Washington, est hanté par la disparition tragique de sa femme et de leur fils. Ce programme novateur utilise les visions de trois mutants, les Précogs, capables de prédire les crimes avant qu'ils ne se produisent. Alors qu'un référendum est sur le point de décider de l'expansion de Précrime à l'échelle nationale, une révélation inattendue bouleverse la vie d'Anderton : les Précogs l'accusent de vouloir assassiner un homme nommé Leo Crow, qu'il ne connaît pas.

23h20

Thriller (Etats-Unis - 2004)

Highwaymen, la poursuite infernale

Dans un monde où la peur s'installe sur les routes, James Fargo (Jim Caviezel), un tueur psychotique, se transforme en cauchemar ambulant, traquant ses victimes sur l'asphalte. Sa méthode cruelle consiste à s'en prendre aux conductrices isolées, provoquant des accidents mortels et laissant derrière lui une traînée de désolation. Alors que les autorités peinent à mettre un terme à cette série de meurtres, Rennie (Frankie Faison), un homme brisé par la perte de son épouse, prend la décision audacieuse de venger sa bien-aimée. Déterminé à traquer Fargo à travers le pays, il se lance dans une quête désespérée, guidée par son chagrin et sa rage.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:15	12:29	16:10	19:04	20:33
CONSTANTINE	04:21	12:34	16:14	19:07	20:36
ALGER	04:36	12:48	16:28	19:21	20:49
OUARGLA	04:37	12:39	16:16	19:08	20:31
CHLEF	04:43	12:55	16:35	19:28	20:56
MOSTAGANEM	04:48	12:59	16:40	19:33	21:00
ORAN	04:52	13:03	16:43	19:36	21:03

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8467 — MERCREDI 15 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	10°
Oran	21°	11°
Constantine	12°	8°
Ouargla	24°	12°

CHINE, MONDE ARABE ET AFRIQUE

Le «Consensus d'Alger» pour rapprocher les peuples

Un colloque international tenu à l'Université Alger 3 a réuni plus de 60 chercheurs de 13 pays pour explorer les échanges entre les civilisations chinoise, arabe et africaine.



Explorer les échanges entre les civilisations.

A travers débats et tables rondes, les participants ont adopté le «Consensus d'Alger», appelant à renforcer le dialogue interculturel et la coopération du Sud global face aux mutations profondes de l'ordre international. En marge de cet événement a été adopté le «Consensus d'Alger sur le renforcement de l'apprentissage mutuel des civilisations et de la coopération du Sud global».

Ce colloque est coorganisé par l'Université d'Alger 3, l'Université du Nord-Ouest (Northwest University), l'Université Fudan, l'ambassade de Chine en Algérie, ainsi que le Centre de communication pour l'Europe et l'Afrique du China International Communications Group (CICG Europe-Africa), à travers le magazine China Today. Parmi les pays représentés figuraient, outre l'Algérie et la Chine, l'Egypte, la Tunisie, la Libye, le Soudan, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, Oman, le Bahreïn, l'Irak, le Liban et la Palestine.

Dans son allocution, l'ambassadeur chinois Dong Guangli a déclaré que le monde traverse, à l'heure actuelle, des transformations profondes, inédites depuis un siècle, caractérisé par une accélération des changements et une complexification croissante des relations internationales. Il a ajouté que la communauté internationale est entrée dans une nouvelle phase de turbulences, marquée surtout par «la résurgence des discours d'unilatéralisme et des conflits civilisationnels, au moment où le Moyen-Orient reste en proie à de multiples conflits».

«Les échanges civilisationnels et l'apprentissage mutuel entre les civilisations constituent la clé pour relever les défis communs de l'humanité, ainsi qu'un pont vers une paix durable et une prospérité partagée», a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur a, en ce sens, soutenu que face à ces défis, les Etats sont appelés à privilégier la coopération, le dialogue et une vision partagée du destin de l'humanité.

Guangli a souligné que la Chine et le Pakistan ont dernièrement proposé une initiative en cinq points visant à rétablir la paix et la stabilité dans le Golfe et au Moyen-Orient.

Il a précisé que cette initiative prévoit «un cessez-le-feu immédiat», «la prévention de l'extension des conflits», «l'ouverture rapide de négociations de paix», «la protection des infrastructures» et «des objectifs nonmilitaires», «la sécurisation des voies maritimes», sans omettre «le respect strict de la Charte des Nations unies».

L'ambassadeur a avancé que les relations entre la Chine, le monde arabe et l'Afrique reposent sur des siècles d'échanges fondés sur «le respect mutuel», de la Route de la soie aux partenariats contemporains. Dong Guangli a exprimé l'espoir que cette rencontre contribue à nourrir la réflexion en amont du prochain sommet sino-arabe prévu en Chine. Selon lui, celui-ci constituera, sans aucun doute, une nouvelle étape marquante dans l'histoire des relations sino-arabes. Enfin, il a fait savoir que ce colloque s'inscrivait dans le cadre de «l'Année des échanges humains entre la Chine et l'Afrique» en 2026, issue d'un consensus entre le président Xi Jinping et les dirigeants africains. P

renant à son tour la parole, le recteur de l'Université d'Alger 3, le Pr Khaled Rouaski, a affirmé que cette rencontre «s'inscrivait dans la continuité historique des échanges entre civilisations arabes et chinoise». Il a dit que ces interactions, notamment par l'entremise de la Route de la soie, avaient permis, par le passé, la circulation non seulement des biens mais aussi des idées et du savoir.

CONTINUITÉ HISTORIQUE DES ÉCHANGES

Le recteur a mis en avant les contributions respectives «des civilisations arabes et chinoises au progrès de l'humanité». Il a, par ailleurs, évoqué les opportunités offertes par le projet «la Ceinture et la Route», qu'il a présenté comme un cadre propice au développement de projets conjoints dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, l'énergie ou encore le développement durable.

Dans un contexte mondial en mutation, il a mis l'accent sur le rôle pivot des universités dans la consolidation du dialogue interculturel, par le biais de la formation, de la recherche et des partenariats internationaux. A cette occasion, il a indiqué que l'Université d'Alger 3 accordait une importance particulière à la coopération avec ses partenaires chinois, citant notamment les accords de jumelage avec l'Université du Nord-Ouest.

Un fait marquant : les échanges organisés en marge du colloque, sous forme de conférences plénières et de tables rondes, ont conduit à l'adoption du «Consensus d'Alger sur le renforcement de l'apprentissage mutuel des civilisations et de la coopération du Sud global».

Selon un communiqué officiel diffusé par l'ambassade de Chine en Algérie, le document formule six orientations majeures, à savoir le respect de la souveraineté des Etats, la reconnaissance de la diversité des civilisations, l'optimisation des échanges humains et culturels, en sus de l'approfondissement de la coopération en matière de sécurité et de développement.

Khalil Aouir

HADJ 2026

La formation avant le grand départ

L'OFFICE national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a lancé, hier, un appel à l'ensemble des futurs pèlerins algériens afin de prendre part aux rencontres de proximité dédiées à leur formation et à leur encadrement. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à garantir un accompagnement optimal des hadjis avant leur départ vers les Lieux saints.

Selon la même source, ces sessions de formation sont organisées en coordination avec plusieurs secteurs impliqués dans l'organisation du pèlerinage. Elles ont pour objectif de fournir aux pèlerins toutes les connaissances nécessaires pour accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, tant sur le plan religieux que sanitaire et organisationnel.

L'ONPO souligne, dans ce cadre, l'importance de ces rencontres, qui permettent aux futurs hadjis de mieux appréhender les différentes étapes du pèlerinage, tout en bénéficiant de conseils pratiques et d'orientations adaptées à leurs besoins.

Par ailleurs, le coup d'envoi de la première rotation des vols à destination des Lieux Saints est prévu pour le 29 avril, au départ de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. Au total, 12 aéroports à travers le territoire national ont été mobilisés pour assurer le transport des pèlerins, notamment ceux de Constantine, Oran, Touggourt et Ghardaïa, pour un total de 144 vols programmés.

Dans ce contexte, le directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, avait précédemment appelé les membres de la mission à faire preuve d'un esprit de cohésion et à respecter strictement les consignes organisationnelles et sanitaires. Il a également mis en avant l'importance accordée au volet de sensibilisation et de formation, couvrant les aspects religieux, juridiques et sanitaires.

Cette démarche traduit, selon la même source, la volonté des autorités de garantir aux pèlerins algériens un accompagnement rigoureux et des conditions optimales pour l'accomplissement de leurs rites, dans un climat de sérénité et de sécurité.

Aymen D.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

42 morts et 1 655 blessés en 7 jours

QUARANTE-DEUX personnes ont trouvé la mort et 1 655 autres ont été blessées dans 1 387 accidents de la route survenus durant la période allant du 5 au 11 avril en cours, dans plusieurs wilayas, indique ce mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de In Salah avec 4 morts et 6 blessés dans 3 accidents de la circulation, précise la même source. S'agissant des cas d'intoxication par le monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 22 interventions pour la prise en charge de 43 personnes incommodées par ce gaz, note le communiqué, déplorant le décès de 2 personnes intoxiquées par le même gaz à Constantine et Tlemcen. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 1328 interventions pour l'extinction de 820 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (63 incendies), Annaba (43) et Blida (40).

Les équipes de secours de la Protection civile ont également effectué, durant la même période, 6 640 interventions pour le sauvetage de 560 personnes en situation de danger et 5 707 opérations d'assistance.

S. N.